Nombres

Auteur : Probablement Moïse (Heb. : Bamidbar) Signification : Dans le désert Thème : Pérégrination dans le désert Date de rédaction : Env. 1450-1410 av. J.-C.

Ce livre commence par le recensement des fils d'Israël et relate trente-huit des quarante années qu'ils passèrent dans le désert du Sinaï. Il couvre une période qui s'étend de la deuxième année après la sortie d'Egypte à la veille de l'entrée en Canaan, terre que Dieu avait promis de donner à la descendance d'Abraham. Ce pays où coulaient le lait et le miel s'étendait de Sidon jusqu'à Lesha, en passant par Gaza et Sodome. En plus des Cananéens, il accueillait en son sein des enfants d'Anak, les Amalécites, les Hétiens, les Jébusiens et les Amoréens.

Ces écrits retracent les premières victoires d'Israël et regroupent diverses lois et instructions sur le partage de la terre promise. Ils témoignent également de la révolte et de l'incrédulité de la génération sortie d'Egypte dont la quasi-totalité périt dans le désert.

CHAPITRE 1

[Dénombrement des hommes de guerre]

¹Or Yahweh parla à Moïse dans le désert de Sinaï, dans la tente d'assignation, le premier jour du second mois, la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Egypte, en disant : ²Faites le dénombrement de toute l'assemblée des fils d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant nom par nom, à savoir tous les mâles a, chacun par tête; ³depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre, vous les compterez selon leurs armées, toi et Aaron. ⁴Il y aura avec vous un homme par tribu, celui qui est le chef de la maison de ses pères. ⁵Voici les noms des hommes qui vous assisteront. Pour la tribu de Ruben : Elitsur, fils de Schedéur; ⁶pour celle de Siméon : Schelumiel, fils de Tsurischaddaï; ⁷pour celle de Juda: Nachschon, fils d'Amminadab; ⁸pour celle d'Issacar : Nethanaël, fils de Tsuar ; ⁹pour celle de Zabulon : Eliab, fils de Hélon; ¹⁰pour les fils de Joseph, pour la tribu d'Ephraïm : Elischama, fils d'Ammihud; pour celle de Manassé : Gamliel, fils de Pedahtsur; ¹¹pour la tribu de Benjamin: Abidan, fils de Guideoni; ¹²pour celle de Dan : Ahiézer, fils d'Ammischaddaï; ¹³pour celle d'Aser : Paguiel, fils d'Ocran; ¹⁴pour celle de Gad : Eliasaph, fils de Déuel; ¹⁵pour celle de Nephthali : Ahira, fils d'Enan. ¹⁶C'étaient là ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée; ils étaient les princes des tribus de leurs pères, chefs des milliers d'Israël. ¹⁷Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes qui avaient été désignés par leurs noms, ¹⁸et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois. On les enregistra selon leurs familles et selon la maison de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, chacun par tête. ¹⁹Comme Yahweh l'avait commandé à Moïse, il les dénombra au désert de Sinaï. ²⁰Les fils donc de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dont on fit le dénombrement par leur nom, et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ²¹Ceux, dis-je, de la tribu de Ruben, qui furent dénombrés, furent quarante-six mille cinq cents. ²²Des enfants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, ceux qui furent dénombrés par leur nom et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ²³ceux, dis-je, de la tribu de Siméon, qui furent dénombrés, furent cinquante-neuf mille trois cents. ²⁴Des fils de Gad, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ²⁵ceux, dis-je, de la tribu de Gad, qui furent dénombrés, furent quarante-cinq mille six cent cinquante. ²⁶Des enfants de Juda, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ²⁷ceux, dis-je, de la tribu de Juda, qui furent dénombrés, furent soixantequatorze mille six cents. ²⁸Des fils d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ²⁹ceux, dis-je, de la tribu d'Issacar, qui furent dénombrés, furent cinquante-quatre mille quatre cents. ³⁰Des enfants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ³¹ceux, dis-je, de la tribu de Zabulon, qui furent dénombrés, furent cinquante-sept mille quatre cents. ³²Quant aux fils de Joseph; les fils d'Ephraïm, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ³³ceux, dis-je, de la tribu d'Ephraïm, qui furent dénombrés, furent quarante mille cinq cents. ³⁴Des fils de Manassé, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ³⁵ceux, dis-je, de la tribu de Manassé, qui furent dénombrés, furent trente-deux mille deux cents. ³⁶Des fils de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ³⁷ceux, dis-je, de la tribu de Benjamin, qui furent dénombrés, furent trentecinq mille quatre cents. ³⁸Des fils de Dan, selon

leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ³⁹ceux, dis-je, de la tribu de Dan qui furent dénombrés, furent soixantedeux mille sept cents. ⁴⁰Des fils d'Aser, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ⁴¹ceux, dis-je, de la tribu d'Aser, qui furent dénombrés, furent quarante et un mille cing cents. ⁴²Des fils de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre; ⁴³ceux, dis-je, de la tribu de Nephthali, qui furent dénombrés, furent cinquantetrois mille quatre cents. 44Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze princes d'entre les enfants d'Israël y étant, un pour chaque maison de leurs pères. ⁴⁵Ainsi tous ceux des enfants d'Israël, dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, tous ceux d'entre les Israélites, qui pouvaient aller à la guerre; ⁴⁶tous ceux, disje, dont on fit le dénombrement, furent six cent trois mille cinq cent cinquante. ⁴⁷Mais les Lévites ne furent point dénombrés avec eux, selon la tribu de leurs pères. ⁴⁸Car Yahweh avait parlé à Moïse, en disant : ⁴⁹Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi, et tu n'en lèveras point la somme avec les autres enfants d'Israël. ⁵⁰Mais tu donneras aux Lévites la charge du tabernacle du témoignage, et de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient ; ils porteront le tabernacle, et tous ses ustensiles; ils y serviront, et camperont autour du tabernacle. ⁵¹Et quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront, et quand le tabernacle campera, les Lévites le dresseront. Que si quelque étranger en approche, on le fera mourir b. 52Or les enfants d'Israël camperont chacun dans son camp, et chacun sous sa bannière, selon leurs armées. ⁵³Mais les Lévites camperont autour du tabernacle du témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël, et ils prendront en leur charge le tabernacle du Témoignage. ⁵⁴Et

les enfants d'Israël firent selon toutes les choses que Yahweh avait commandées à Moïse; ils le firent ainsi.

CHAPITRE 2

[Disposition du camp d'Israël par tribu]

¹Et Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ²Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour de la tente d'assignation, vis-àvis de lui. ³Ceux de la bannière du camp de Juda camperont droit vers l'est, selon ses armées; et Nachschon, fils d'Amminadab, sera le chef des fils de Juda; ⁴et son armée, et ses dénombrés, soixantequatorze mille six cents. ⁵Près de lui campera la tribu d'Issacar, et Nethanaël, fils de Tsuar, sera le chef des enfants d'Issacar; ⁶et son armée, et ses dénombrés, cinquante-quatre mille quatre cents. ⁷Puis la tribu de Zabulon, et Eliab, fils de Hélon, sera le chef des enfants de Zabulon; ⁸et son armée, et ses dénombrés, cinquante-sept mille quatre cents. ⁹Tous les dénombrés du camp de Juda, cent quatrevingt-six mille quatre cents, selon leurs armées, partiront les premiers. ¹⁰La bannière du camp de Ruben, selon ses armées, sera vers le sud, et Elitsur, fils de Schedéur, sera le chef des enfants de Ruben; ¹¹et son armée, et ses dénombrés, quarante-six mille cinq cents. ¹²Près de lui campera la tribu de Siméon, et Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, sera le chef des enfants de Siméon; ¹³et son armée, et ses dénombrés, cinquante-neuf mille trois cents. ¹⁴Puis la tribu de Gad, et Eliasaph, fils de Déuel, sera le chef des enfants de Gad; ¹⁵et son armée, et ses dénombrés, quarante-cinq mille six cent cinquante. ¹⁶Tous les dénombrés du camp de Ruben, cent cinquante et un mille quatre cent cinquante, selon leurs armées, partiront les seconds. ¹⁷Ensuite la tente d'assignation partira avec le camp des Lévites, au milieu des camps qui partiront comme ils auront campé, chacune en sa place, selon leurs bannières. ¹⁸La bannière du camp d'Ephraïm, selon ses armées, sera vers l'occident; et Elischama, fils de Ammihud, sera le chef des enfants d'Ephraïm; ¹⁹et son armée, et ses dénombrés, quarante mille cinq cents. ²⁰Près de lui campera la tribu de Manassé, et Gamliel, fils de Pedahtsur, sera le chef des fils de

Manassé; ²¹et son armée, et ses dénombrés, trentedeux mille deux cents. ²²Puis la tribu de Benjamin, et Abidan, fils de Guideoni, sera le chef des fils de Benjamin; ²³et son armée, et ses dénombrés, trentecinq mille et quatre cents. ²⁴Tous les dénombrés pour le camp d'Ephraïm, cent huit mille et cent, selon leurs armées, partiront les troisièmes. ²⁵La bannière du camp de Dan, selon ses armées, sera vers le nord, et Ahiézer, fils de Ammischaddaaï, sera le chef des fils de Dan; ²⁶et son armée, et ses dénombrés, soixante-deux mille sept cents. ²⁷Près de lui campera la tribu d'Aser, et Paguiel, fils de Ocran, sera le chef des fils d'Aser; ²⁸et son armée, et ses dénombrés, quarante et un mille cinq cents. ²⁹Puis la tribu de Nephthali, et Ahira, fils d'Enan, sera le chef des fils de Nephthali; ³⁰et son armée, et ses dénombrés, cinquante-trois mille quatre cents. ³¹Tous les dénombrés du camp de Dan, cent cinquante-sept mille six cents, partiront les derniers des bannières. ³²Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement selon les maisons de leurs pères. Tous les dénombrés des camps selon leurs armées furent six cent trois mille cinq cent cinquante. ³³Mais les Lévites ne furent point dénombrés avec les autres enfants d'Israël, comme Yahweh l'avait commandé à Moïse. ³⁴Et les enfants d'Israël firent selon toutes les choses que Yahweh avait commandées à Moïse, et campèrent ainsi selon leurs bannières, et partirent ainsi, chacun selon leurs familles, et selon la maison de leurs pères.

CHAPITRE 3

[Organisation des prêtres et des Lévites]

¹Or ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse, au temps où Yahweh parla à Moïse sur la montagne de Sinaï. ²Et ce sont ici les noms des fils d'Aaron; Nadab, qui était l'aîné, Abihu, Eléazar, et Ithamar. ³Ce sont là les noms des fils d'Aaron, les prêtres, qui furent oints et consacrés pour exercer la prêtrise ^c. ⁴Mais Nadab et Abihu moururent en la présence de Yahweh, quand ils offrirent un feu étranger devant Yahweh au désert de Sinaï, et ils n'eurent point d'enfants; mais Eléazar et Ithamar exercèrent la prêtrise en la présence d'Aaron leur

père ^d. ⁵Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁶Fais approcher la tribu de Lévi, et fais qu'elle se tienne devant Aaron, le prêtre, afin qu'ils le servent; ⁷et qu'ils aient la charge de ce qu'il leur ordonnera de garder, et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder, devant la tente d'assignation, en faisant le service du tabernacle; ⁸et qu'ils gardent tous les ustensiles de la tente d'assignation, et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël, pour faire le service du tabernacle. ⁹Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils : ils lui sont complètement donnés d'entre les enfants d'Israël. ¹⁰Tu établiras donc Aaron et ses fils, et ils exerceront leur prêtrise. Que si quelque étranger en approche, on le fera mourir. ¹¹Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹²Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, à la place de tout premier-né qui ouvre la matrice parmi les enfants d'Israël; c'est pourquoi les Lévites seront à moi. ¹³Car tout premier-né m'appartient, depuis le jour où je frappai tout premier-né au pays d'Egypte; je me suis sanctifié tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; ils seront à moi, je suis Yahweh ^e.

[Les familles des Lévites]

¹⁴Yahweh parla aussi à Moïse au désert de Sinaï, en disant : ¹⁵Dénombre les enfants de Lévi, par les maisons de leurs pères, et par leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois, et au dessus. ¹⁶Et Moïse les dénombra, selon le commandement de Yahweh, ainsi qu'il lui avait été ordonné. ¹⁷Or ce sont ici les fils de Lévi selon leurs noms : Guerschon, Kehath, et Merari. ¹⁸Et ce sont ici les noms des fils de Guerschon, selon leurs familles, Libni, et Schimeï. ¹⁹Et les fils de Kehath selon leurs familles, Amram, Jitsehar, Hébron et Uziel; ²⁰et les fils de Merari, selon leurs familles, Machli et Muschi; ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères. ²¹De Guerschon est sortie la famille de Libni, et la famille de Schimeï; ce sont les familles des Guerschonites. ²²Ceux dont on fit le dénombrement, en comptant de tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents. ²³Les familles des Guerschonites camperont derrière le tabernacle à l'occident. ²⁴Et Eliasaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des pères des Guerschonites.

[Les fonctions des Lévites]

²⁵Et les fils de Guerschon auront en charge à la tente d'assignation, la tente, le tabernacle, sa couverture, le rideau de l'entrée de la tente d'assignation; ²⁶et les courtines du parvis avec le rideau de l'entrée du parvis, qui servent pour tabernacle et pour l'autel, tout autour, et son cordage, pour tout son service. ²⁷Et de Kehath est sortie la famille des Amramites. la famille des Jitseharites, la famille des Hébronites. et la famille des Uziélites : ce furent là les familles des Kehathites, ²⁸dont tous les mâles depuis l'âge d'un mois, et au dessus, furent au nombre de huit mille six cents, ayant la charge du sanctuaire. ²⁹Les familles des fils de Kehath camperont du côté du tabernacle vers le sud. ³⁰Et Elitsaphan, fils d'Uziel, sera le chef de la maison des pères des familles des Kehathites. ³¹Et ils auront en charge l'arche, la table, le chandelier, les autels, et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, et le rideau, avec tout ce qui y sert. ³²Et le chef des chefs des Lévites sera Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre; qui aura la surveillance sur ceux qui auront la charge du sanctuaire. ³³Et de Merari est sortie la famille des Machlites, et la famille des Muschi; ce furent là les familles de Merari; ³⁴ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent six mille deux cents. ³⁵Et Esuriel, fils d'Abihaïl, sera le chef de la maison des pères des familles des Merarites; ils camperont du côté du tabernacle vers le nord. ³⁶Et on donnera aux enfants de Merari la surveillance des planches du tabernacle, de ses barres, de ses piliers, de ses bases, et de tous ses ustensiles, avec tout ce qui y sera; ³⁷et des piliers du parvis tout autour, avec leurs bases, leurs pieux, et leurs cordes. ³⁸Et Moïse, et Aaron et ses fils campaient devant le tabernacle, à l'orient, devant la tente d'assignation, vers l'orient; ils avaient la garde et le soin du sanctuaire, remis à la garde des enfants d'Israël; et si quelque étranger en approche, on le fera mourir. ³⁹Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement, lesquels Moïse

d. [3:4] Lé. 10:1-2; 1 Ch. 24:2.

e. [3:13] Ex. 13:2; Ex. 22:29; Ex. 34:19; Lé. 27:26.

et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de Yahweh, tous les mâles de l'âge d'un mois et au dessus, furent de vingt-deux mille.

[Le rachat des premiers-nés]

⁴⁰Yahweh dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois, et au dessus, et relève le nombre de leurs noms. ⁴¹Et tu prendras pour moi, je suis Yahweh, les Lévites, à la place de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël; tu prendras aussi les bêtes des Lévites, à la place de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël. ⁴²Moïse fit le dénombrement, comme Yahweh lui avait commandé, de tous les premiersnés qui étaient parmi les enfants d'Israël. ⁴³Et tous les premiers-nés des mâles, selon le nombre des noms, depuis l'âge d'un mois et au dessus, selon leur dénombrement, furent vingt-deux mille deux cent soixante-treize. ⁴⁴Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁴⁵Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés qui sont parmi les enfants d'Israël, et les bêtes des Lévites, à la place de leurs bêtes; et les Lévites seront à moi; je suis Yahweh. ⁴⁶Et quant à ceux qu'il faut racheter, les deux cent soixante-treize parmi les premiers-nés des fils d'Israël, qui sont de plus que les Lévites, ⁴⁷tu prendras cinq sicles par tête, tu les prendras selon le sicle du sanctuaire; le sicle est de vingt guéras f. 48Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui auront été rachetés, dépassant le nombre des Lévites. ⁴⁹Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites. ⁵⁰Et il reçut l'argent des premiers-nés des enfants d'Israël, qui fut mille trois cent soixante-cing sicles, selon le sicle du sanctuaire. ⁵¹Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron, et à ses fils, selon le commandement de Yahweh, ainsi que Yahweh le lui avait commandé.

CHAPITRE 4

[Les fonctions des fils de Kehath]

¹Et Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ²Faites le dénombrement des fils de Kehath d'entre les enfants de Lévi par leurs familles, et par les maisons de leurs pères, ³depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer à la tente d'assignation. ⁴C'est ici le service des fils de Kehath à la tente d'assignation, c'est-à-dire, le Saint des saints. ⁵Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront démonter le voile g qui sert de rideau, et en couvriront l'arche du témoignage; ⁶puis ils mettront au dessus une couverture de peaux de taissons, ils étendront par dessus un drap de pourpre, et ils y mettront ses barres. ⁷Et ils étendront un drap de pourpre sur la table des pains de proposition, et mettront sur elle les plats, les tasses, les bassins, et les calices de libations. Le pain continuel sera sur elle. ⁸Ils étendront au dessus un drap teint de cramoisi, ils le couvriront d'une couverture de peaux de taissons, et ils y mettront ses barres. ⁹Et ils prendront un drap de pourpre, en couvriront le chandelier du luminaire avec ses lampes, ses mouchettes, ses vases à cendre, et tous ses vases à huile, dont on fait usage pour son service h; 10ils le mettront avec tous ses ustensiles, dans une couverture de peaux de taissons, et le mettront sur une perche. ¹¹Ils étendront sur l'autel d'or un drap de pourpre, ils le couvriront d'une couverture de peaux de taissons, et ils y mettront ses barres. ¹²Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert dans le lieu saint, ils les mettront dans un drap de pourpre, et ils les couvriront d'une couverture de peaux de taissons, et les mettront sur des perches. ¹³Ils ôteront les cendres de l'autel, et étendront dessus un drap de pourpre. ¹⁴Et ils mettront dessus les ustensiles dont on se sert pour l'autel, les brasiers, les fourchettes, les pelles, les bassins, et tous les ustensiles de l'autel; ils étendront dessus une couverture de peaux de

f. [3:47] Ex. 30:13; Lé. 27:6; Lé. 27:25; Ez. 45:12.

g. [4:5] Le voile intérieur est l'image du corps humain de Christ (Mt. 26:26). Ce voile fut déchiré de haut en bas lorsque le Seigneur mourut sur la croix (Mt. 27:50-51). Désormais, le croyant peut pénétrer dans la présence du Père (Hé. 10:19-20).

h. [4:9] Ex. 25:30-38.

taissons, et ils y mettront ses barres. ¹⁵Le camp partira après qu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le lieu saint et tous ses ustensiles, et après cela les fils de Kehath viendront pour le porter, et ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent; c'est là ce que les fils de Kehath porteront de la tente d'assignation.

[Les fonctions d'Eléazar]

¹⁶Et Eléazar fils d'Aaron, le prêtre, aura la surveillance de l'huile du luminaire, du parfum odoriférant, de l'offrande continuelle, et de l'huile de l'onction; la charge de tout le tabernacle, et de toutes les choses qui sont dans le lieu saint, et de ses ustensiles ⁱ. ¹⁷Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ¹⁸Ne retranchez pas la tribu des familles des Kehathites d'entre les Lévites. ¹⁹Mais faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et ne meurent point; c'est que quand ils approcheront du Saint des saints, Aaron et ses fils viendront, qui les placeront chacun à son service, et à sa charge. ²⁰Et ils n'entreront point pour regarder quand on enveloppera les choses saintes, afin qu'ils ne meurent point.

[Les fonctions des fils de Guerschon]

²¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ²²Fais aussi le dénombrement des fils de Guerschon selon les maisons de leurs pères, et selon leurs familles; ²³depuis l'âge de trente ans, et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, dénombrant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang, afin de s'employer à servir à la tente d'assignation. ²⁴C'est ici le service des familles des Guerschonites, ce à quoi, ils doivent servir et en ce qu'ils doivent porter. ²⁵Ils porteront donc les tapis du tabernacle, et la tente d'assignation, sa couverture, la couverture de peaux de taissons qui est sur lui par dessus, et le rideau de l'entrée de la tente d'assignation; ²⁶les courtines du parvis, et le rideau de l'entrée de la porte du parvis, qui servent pour le tabernacle et pour l'autel tout autour, leurs cordages, et tous les ustensiles de leur service, et tout ce qui est fait pour eux; c'est ce en quoi ils serviront. ²⁷Tout le service des fils de Guerschonites en tout ce qu'ils doivent porter, et en tout ce à quoi ils doivent servir, sera réglé par les ordres d'Aaron et de ses fils, et vous les chargerez d'observer tout ce qu'ils doivent porter. ²⁸C'est là le service des familles des fils des Guerschonites dans la tente d'assignation; et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre.

[Les fonctions des fils de Merari]

²⁹Tu dénombreras aussi les fils de Mérari selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères. ³⁰Tu les dénombreras depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang pour s'employer au service dans la tente d'assignation. ³¹Or c'est ici la charge de ce qu'ils auront à porter, selon tout le service qu'ils auront à faire à la tente d'assignation, savoir les planches du tabernacle, ses barres, et ses piliers, avec ses bases^j, ³²et les piliers du parvis tout autour, et leurs bases, leurs pieux, leurs cordages, tous leurs ustensiles, et tout ce dont on se sert en ces choses-là, et vous leur compterez, en les désignant par nom, tous les ustensiles, qu'ils auront en charge de porter, pièce par pièce. ³³C'est là le service des familles des fils de Merari, pour tout leur service à la tente d'assignation, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre. ³⁴Moïse, Aaron et les princes de l'assemblée dénombrèrent les fils des Kéhathites. selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères; ³⁵depuis l'âge de trente ans, et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir à la tente d'assignation. ³⁶Et ceux dont on fit le dénombrement selon leurs familles, étaient deux mille sept cent cinquante. ³⁷Ce sont là les dénombrés des familles des Kéhathites, tous servant à la tente d'assignation, que Moïse et Aaron dénombrèrent selon le commandement que Yahweh avait fait par le moven de Moïse. ³⁸Or quant aux dénombrés des fils de Guerschon selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, ³⁹depuis l'âge de trente ans, et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir à la tente d'assignation, ⁴⁰ceux, dis-je, qui en furent dénombrés selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, étaient deux mille six cent trente. ⁴¹Ce sont là, les dénombrés

i. [4:16] Ex. 30:23-35.

j. [4:31] Ex. 26:15.

des familles des fils de Guerschon, tous servant dans la tente d'assignation, que Moïse et Aaron dénombrèrent selon le commandement de Yahweh. ⁴²Et quant aux dénombrés des familles des fils de Merari, selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, ⁴³depuis l'âge de trente ans, et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang, pour servir à la tente d'assignation; ⁴⁴ceux, dis-je, qui en furent dénombrés selon leurs familles, étaient trois mille deux cents. ⁴⁵Ce sont là, les dénombrés des familles des fils de Merari, que Moïse et Aaron dénombrèrent selon le commandement que Yahweh avait fait par le moyen de Moïse. ⁴⁶Ainsi tous ces dénombrés, que Moïse, Aaron et les princes d'Israël dénombrèrent d'entre les Lévites, selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères; ⁴⁷depuis l'âge de trente ans, et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour s'employer en ce à quoi il fallait servir, et à ce qu'il fallait porter de la tente d'assignation : ⁴⁸Tous ceux, dis-je, qui en furent dénombrés, étaient huit mille cinq cent quatrevingts. ⁴⁹On les dénombra selon le commandement que Yahweh en avait fait par le moven de Moïse, chacun selon ce en quoi il avait à servir, et ce qu'il avait à porter, et la charge de chacun fut telle que Yahweh l'avait commandé à Moïse.

CHAPITRE 5

[Mise en garde contre toute souillure; lois diverses]

¹Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils mettent hors du camp tout lépreux, tout homme ayant une gonorrhée, et tout homme souillé pour un mort ^k. ³Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme, vous les mettrez, dis-je, hors du camp, afin qu'ils ne souillent point le camp au milieu duquel j'habite. ⁴Et les enfants d'Israël firent ainsi, et les envoyèrent hors du camp, comme Yahweh l'avait dit à Moïse; les enfants d'Israël firent ainsi. ⁵Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁶Parle aux enfants d'Israël; quand un homme ou une femme aura commis un des péchés que l'homme commet en faisant un crime contre

Yahweh, et qu'une telle personne en sera trouvée coupable; ⁷alors ils confesseront leur péché, qu'ils auront commis; et le coupable restituera la somme totale de ce en quoi il aura été trouvé coupable, et il y ajoutera un cinquième par-dessus, et le donnera à celui contre qui il aura commis le délit. ⁸Que si cet homme n'a personne à qui appartienne le droit de restituer pour retirer ce en quoi aura été commis le délit, cette chose-là sera restituée à Yahweh, et elle appartiendra au prêtre, outre le bélier expiatoire avec leguel on fera propitiation pour lui. ⁹De même, toute offrande élevée d'entre toutes les choses sanctifiées des enfants d'Israël. qu'ils présenteront la prêtre, lui appartiendra. 10 Les choses donc que quelqu'un aura sanctifiées appartiendront au prêtre; ce que chacun lui aura donné, lui appartiendra ^m. ¹¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹²Parle aux enfants d'Israël, et dis leur : Si la femme de quelqu'un se détourne et lui devienne infidèle; ¹³et que quelqu'un aura couché avec elle, et l'aura connue, sans que son mari en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée, et qu'elle se soit souillée, et qu'il n'y ait point de témoin contre elle, et qu'elle n'ait point été surprise; ¹⁴et que l'esprit de jalousie saisisse son mari, tellement qu'il soit jaloux de sa femme, parce qu'elle s'est souillée; ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement, qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée; ¹⁵cet homme-là fera venir sa femme devant le prêtre, et il apportera l'offrande de cette femme pour elle, savoir la dixième partie d'un epha de farine d'orge; mais il ne répandra point d'huile dessus; et il n'y mettra point d'encens; car c'est un gâteau de jalousie, un gâteau de souvenir, pour remettre en mémoire l'iniquité ⁿ. ¹⁶Le prêtre la fera approcher et la fera tenir debout devant Yahweh. ¹⁷Puis le prêtre prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, et il prendra de la poussière qui sera sur le sol du tabernacle, et la mettra dans l'eau. ¹⁸Ensuite le prêtre fera tenir debout la femme devant Yahweh, il découvrira la tête de cette femme, et lui posera sur les paumes des mains le gâteau de souvenir, le gâteau de jalousie; le prêtre tiendra dans sa main les eaux amères, qui apportent la malédiction. ¹⁹Et

k. [5:2] Lé. 13; Lé. 15.

l. [5:9] Ez. 44:30.

m. [5:10] Lé. 10:12-13.

n. [5:15] Lé. 5:11.

le prêtre fera jurer la femme et lui dira : Si aucun homme n'a couché avec toi, et si étant sous la puissance de ton mari tu ne t'es point détournée et souillée, sois exempte du mal de ces eaux amères qui apportent la malédiction. ²⁰Mais si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es détournée et souillée, et si un autre homme que ton mari a couché avec toi, ²¹alors le prêtre fera jurer la femme avec un serment d'imprécation et lui dira : Que Yahweh te livre à la malédiction et à l'exécration au milieu de ton peuple, en faisant flétrir ta cuisse et enfler ton ventre, ²²et que ces eaux qui apportent la malédiction, entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et flétrir ta cuisse! Alors la femme répondra : Amen! Amen! ²³Ensuite le prêtre écrira dans un livre ces imprécations, et les effacera avec les eaux amères. ²⁴Et il fera boire à la femme les eaux amères qui apportent la malédiction, et les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour être amères. ²⁵Le prêtre donc prendra des mains de la femme le gâteau de jalousie, et l'agitera de côté et d'autre devant Yahweh, et l'offrira sur l'autel; ²⁶le prêtre prendra une poignée de cette offrande comme souvenir^o, et il la brûlera sur l'autel. C'est après cela qu'il fera boire les eaux à la femme. ²⁷Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle a été infidèle à son mari, les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle et lui seront amères, et son ventre enflera, sa cuisse se flétrira, et cette femme sera assujettie à l'exécration du serment au milieu de son peuple. ²⁸Mais si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle sera reconnue innocente et aura des enfants. ²⁹Telle est la loi sur la jalousie, quand la femme qui est sous la puissance de son mari se détourne et se souille, 30 ou quand un mari saisi d'un esprit de jalousie a des soupçons sur sa femme : Le prêtre la fera tenir debout devant Yahweh et fera à l'égard de cette femme tout ce qui est ordonné par cette loi. ³¹Le mari sera exempt de faute, mais cette femme portera son iniquité.

CHAPITRE 6

[Le vœu de naziréat]

¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme se consacrera en faisant un vœu de naziréat pour se consacrer à Yahweh, ³il s'abstiendra de vin et de boisson forte, il ne boira ni vinaigre fait de vin, ni vinaigre fait avec une boisson forte; il ne boira d'aucune liqueur de raisins, et il ne mangera point de raisins, frais ou secs. ⁴Durant tous les jours de son naziréat il ne mangera d'aucun fruit de la vigne, depuis les pépins jusqu'à la peau du raisin p. ⁵Le rasoir ne passera point sur sa tête durant tous les jours de son naziréat. Il sera saint jusqu'à ce que les jours pour lesquels il s'est consacré à Yahweh soient accomplis, et il laissera croître les cheveux de sa tête ^q. ⁶Durant tous les jours pour lesquels il s'est consacré à Yahweh il ne s'approchera d'aucune personne morte ^r; ⁷il ne se souillera point à la mort de son père, ni de sa mère, ni de son frère, ni de sa sœur, car il porte sur sa tête la consécration de son Dieu. ⁸Durant tous les jours de son naziréat, il sera consacré à Yahweh. ⁹Que si quelqu'un vient à mourir subitement près de lui, la tête de son naziréat sera souillée, et il rasera sa tête au jour de sa purification, il la rasera le septième jour. ¹⁰Le huitième jour, il apportera au prêtre deux tourterelles ou deux pigeonneaux, à l'entrée de la tente d'assignation s. ¹¹Et le prêtre en sacrifiera l'un pour le sacrifice d'expiation et l'autre en holocauste, et il fera propitiation pour lui de ce qu'il a péché à l'occasion du mort. Il sanctifiera donc ainsi sa tête en ce jour-là. ¹²Et il séparera à Yahweh les jours de son naziréat, offrant un agneau d'un an pour le délit, et les premiers jours seront comptés pour rien, car son naziréat a été souillé. ¹³Or c'est ici la loi du naziréen. Lorsque les jours de son naziréat seront accomplis, on le fera venir à la porte de la tente d'assignation. ¹⁴Il présentera son offrande à Yahweh: Un agneau d'un an et sans défaut pour l'holocauste, une brebis d'un an et sans défaut pour

o. [5:26] Voir commentaire en Lé. 2:2.

p. [6:4] Jg. 13:7; Lu. 1:15.

q. [6:5] Jg. 13:5; 1 S. 1:11.

r. [6:6] Lé. 21:1-4.

s. [6:10] Lé. 1; Lé. 12:6.

le sacrifice d'expiation, et un bélier sans défaut pour le sacrifice d'offrande de paix ^t; ¹⁵une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine, pétrie à l'huile, et de galettes sans levain, oints d'huile, avec leur gâteau, et leurs libations; ¹⁶lesquels, le prêtre offrira devant Yahweh; il sacrifiera aussi son offrande pour le péché, et son holocauste. ¹⁷Et il offrira le bélier en sacrifice d'offrande de paix à Yahweh, avec la corbeille des pains sans levain; le prêtre offrira aussi son gâteau, et sa libation. ¹⁸Et le naziréen rasera la tête de son naziréat à l'entrée de la tente d'assignation, et prendra les cheveux de la tête de son naziréat, et les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice d'offrande de paix. ¹⁹Et le prêtre prendra l'épaule cuite du bélier, et un gâteau sans levain de la corbeille, et une galette sans levain, et les mettra sur les paumes des mains du naziréen, après qu'il se sera fait raser son naziréat. ²⁰Et le prêtre les agitera de côté et d'autre devant Yahweh : C'est une chose sainte qui appartient au prêtre, avec la poitrine agitée et l'épaule offerte par élévation. Et après cela le naziréen boira du vin ^u. ²¹Telle est la loi du naziréen qui aura voué à Yahweh son offrande pour son naziréat, outre ce qu'il aura encore moyen d'offrir; il fera selon son vœu qu'il aura voué, suivant la loi de son naziréat.

[Aaron et ses fils bénissent Israël]

²²Yahweh parla à Moïse, en disant : ²³Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, en leur disant : ²⁴Yahweh te bénisse, et te garde! ²⁵Yahweh fasse luire sa face sur toi, et te fasse grâce ^v! ²⁶Yahweh tourne sa face vers toi, et te donne la paix! ²⁷Ils mettront donc mon Nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

CHAPITRE 7

[Les offrandes des princes]

¹Or il arriva le jour que Moïse eut achevé de dresser le tabernacle, et qu'il l'eut oint et sanctifié avec tous ses ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, il arriva, dis-je, après qu'il les eut oints et sanctifiés; ²que les princes d'Israël, et les chefs des maisons de leurs pères, qui sont les

princes des tribus, et qui avaient assisté à faire les dénombrements, firent leur offrande. ³Et ils amenèrent leur offrande devant Yahweh: Six chars couverts et douze bœufs ; chaque char pour deux des princes, et chaque bœuf pour chacun d'eux; ils les offrirent devant le tabernacle. ⁴Alors Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁵Prends d'eux ces choses, et elles seront employées pour le service de la tente d'assignation; et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon ses fonctions. ⁶Moïse prit donc les chars et les bœufs, et il les remit aux Lévites, 7Il donna aux fils de Guerschon deux chars et quatre bœufs, selon leurs fonctions. 8Mais il donna aux fils de Merari quatre chars et huit bœufs, selon leurs fonctions, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre. ⁹Or il n'en donna point aux fils de Kehath, parce que le service du sanctuaire était de leur charge; ils portaient ces choses saintes sur les épaules. ¹⁰Et les princes présentèrent leur offrande pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit; les princes, dis-je, présentèrent leur offrande devant l'autel. ¹¹Et Yahweh dit à Moïse : Un des princes offrira un jour, et un autre l'autre jour, son offrande pour la dédicace de l'autel. ¹²Le premier jour donc, Nachschon, fils d'Amminadab, présenta son offrande pour la tribu de Juda. ¹³Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ¹⁴une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ¹⁵un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ¹⁶un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ¹⁷et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nachschon, fils d'Amminadab. ¹⁸Le second jour, Nethaneel, fils de Tsuar, chef de la tribu d'Issacar, présenta son offrande. ¹⁹Et il offrit pour son offrande un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ²⁰une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ²¹un jeune taureau, un

t. [6:14] Voir commentaire en Lé. 3:1.

u. [6:20] Lé. 7:32-34; Ex. 29:24-27.

v. [6:25] Ps. 67:2; Ps. 119:135.

bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ²²un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ²³et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nethaneel, fils de Tsuar. ²⁴Le troisième jour, Eliab, fils de Hélon, chef des fils de Zabulon, présenta son offrande. ²⁵Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ²⁶une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ²⁷un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste : ²⁸un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ²⁹et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon. ³⁰Le quatrième jour, Elitsur, fils de Schedéur, prince des fils de Ruben, présenta son offrande. ³¹Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ³²une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ³³un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 34 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 35 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elitsur, fils de Schedéur. ³⁶Le cinquième jour, Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, prince des fils de Siméon, présenta son offrande. ³⁷Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ³⁸une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ³⁹un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁴⁰un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁴¹et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Schelumiel, fils de Tsurischaddaï. ⁴²Le sixième jour, Eliasaph, fils de Déuel, prince des fils de Gad, présenta son offrande. ⁴³Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁴⁴une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ⁴⁵un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; ⁴⁶un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁴⁷et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliasaph, fils de Déuel. ⁴⁸Le septième jour, Elischama, fils d'Ammihud, prince des fils d'Ephraïm, présenta son offrande. ⁴⁹Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁵⁰une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ⁵¹un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an. pour l'holocauste; ⁵²un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁵³et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elischama, fils d'Ammihud. ⁵⁴Le huitième jour, Gamliel, fils de Pedahtsur, prince des fils de Manassé, présenta son offrande. ⁵⁵Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁵⁶une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ⁵⁷un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁵⁸un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁵⁹et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamliel, fils de Pedahtsur. ⁶⁰Le neuvième jour, Abidan, fils de Guideoni, prince des fils de Benjamin, présenta son offrande. ⁶¹Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁶²une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ⁶³un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste : ⁶⁴un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁶⁵et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guideoni. 66Le dixième jour, Ahiézer, fils d'Ammischaddaï, prince des fils de Dan, présenta son offrande. ⁶⁷Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁶⁸une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum;

69Un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁷⁰un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁷¹et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahiézer, fils d'Ammischaddaï. ⁷²Le onzième jour, Paguiel, fils d'Ocran, prince des fils d'Aser, présenta son offrande. ⁷³Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixantedix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ⁷⁴une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; ⁷⁵un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an. pour l'holocauste ; ⁷⁶un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁷⁷et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paguiel, fils d'Ocran. ⁷⁸Le douzième jour, Ahira, fils d'Enan, prince des fils de Nephthali, présenta son offrande. ⁷⁹Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; 80 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 81un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 82un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ⁸³et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Enan.

[Les dons des princes]

⁸⁴Telle fut la dédicace de l'autel, qui fut faite par les princes d'Israël, lorsqu'il fut oint. Douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasses d'or; ⁸⁵chaque plat d'argent était de cent trente sicles, et chaque bassin de soixante-dix; tout l'argent de ces ustensiles montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire; ⁸⁶douze coupes d'or pleines de parfum, chacune de dix sicles, selon le sicle du sanctuaire; tout l'or des tasses montait à cent-vingt sicles. ⁸⁷Tous les animaux pour l'holocauste étaient douze veaux, douze béliers, et douze agneaux d'un an, avec leurs offrandes, et douze jeunes boucs pour le sacrifice d'expiation. ⁸⁸Tous

les animaux du sacrifice d'offrande de paix étaient vingt-quatre veaux, avec soixante béliers, soixante boucs, et soixante agneaux d'un an. Telle fut donc la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint. ⁸⁹Et quand Moïse entrait dans la tente d'assignation pour parler avec Yahweh, il entendait une voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'arche du témoignage, entre les deux chérubins. Et il lui parlait w.

CHAPITRE 8

[Les lampes sur le chandelier]

¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Parle à Aaron, et tu lui diras : Quand tu allumeras les lampes, les sept lampes éclaireront sur le devant du chandelier^x. ³Et Aaron fit ainsi; il plaça les lampes pour éclairer sur le devant du chandelier, comme Yahweh l'avait commandé à Moïse. ⁴Or le chandelier était fait de telle manière, qu'il était d'or battu au marteau, d'ouvrage fait au marteau, sa tige aussi, et ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modèle que Yahweh en avait fait voir à Moïse ^y.

[Purification des Lévites]

⁵Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁶Prends les Lévites du milieu des enfants d'Israël, et purifieles. ⁷Tu leur feras ainsi pour les purifier. Tu feras aspersion sur eux de l'eau de purification ; ils feront passer le rasoir sur toute leur chair, ils laveront leurs vêtements, et ils se purifieront. ⁸Puis ils prendront un jeune taureau avec son offrande de gâteau de fine farine pétrie à l'huile; et tu prendras un autre jeune taureau pour le sacrifice d'expiation. ⁹Alors tu feras approcher les Lévites devant la tente d'assignation, et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël. ¹⁰Tu feras, dis-je, approcher les Lévites devant Yahweh, et les enfants d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites. ¹¹Et Aaron fera tourner de côté et d'autre les Lévites devant Yahweh. comme offrande de la part des enfants d'Israël, et ils seront employés au service de Yahweh. ¹²Et les Lévites poseront leurs mains sur la tête des veaux ; puis tu offriras l'un en sacrifice pour l'expiation, et l'autre en holocauste à Yahweh, afin de faire pro-

w. [7:89] Ex. 25:22.

x. [8:2] Ex. 25:37.

y. [8:4] Ex. 25:31-40.

pitiation pour les Lévites. ¹³Après tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les présenteras en offrande à Yahweh. ¹⁴Ainsi tu sépareras les Lévites du milieu des enfants d'Israël, et les Lévites m'appartiendront. ¹⁵Après cela, les Lévites viendront pour servir dans la tente d'assignation quand tu les auras purifiés et présentés en offrande. ¹⁶Car ils me sont entièrement donnés du milieu des enfants d'Israël; je les ai pris pour moi à la place des premiers-nés; de tous les premiers-nés des fils d'Israël. ¹⁷Car tout premier-né des enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des animaux; je me les suis consacrés le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte. ¹⁸Or j'ai pris les Lévites au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël. ¹⁹Et j'ai entièrement donné, d'entre les enfants d'Israël, les Lévites à Aaron et à ses fils, pour faire le service des enfants d'Israël dans la tente d'assignation, et pour faire propitiation pour les enfants d'Israël; afin qu'il n'y ait point de plaie sur les enfants d'Israël, comme il y aurait si les enfants d'Israël s'approchaient du sanctuaire. ²⁰Moïse, Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent à l'égard des Lévites tout ce que Yahweh avait ordonné à Moïse concernant les Lévites; ainsi firent les enfants d'Israël. ²¹Les Lévites donc se purifièrent, et lavèrent leurs vêtements, et Aaron les fit tourner de côté et d'autre comme une offrande devant Yahweh, et il fit propitiation pour eux afin de les purifier. ²²Cela étant fait, les Lévites vinrent faire leur service dans la tente d'assignation devant Aaron, et devant ses fils, selon ce que Yahweh avait commandé à Moïse concernant les Lévites; ainsi fut-il fait à leur égard. ²³Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ²⁴Voici ce qui concerne les Lévites ; depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, tout Lévite entrera en fonction dans la tente d'assignation ; ²⁵dès l'âge de cinquante ans, il sortira du service et ne servira plus. ²⁶Cependant il servira ses frères dans la tente d'assignation, pour garder ce qui leur a été commis, mais il ne fera plus de service. Tu agiras ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui concerne leurs fonctions.

CHAPITRE 9

[La Pâque]

¹Yahweh avait aussi parlé à Moïse dans le désert de Sinaï, le premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Egypte, en disant : ²Que les enfants d'Israël célèbrent la Pâque ^z au temps fixé. ³Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois entre les deux soirs, selon toutes ses ordonnances et selon tout ce qu'il faut y faire. ⁴Moïse donc, parla aux enfants d'Israël afin qu'ils célèbrent la Pâque. ⁵Et ils firent la Pâque le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert de Sinaï; selon tout ce que Yahweh avait commandé à Moïse, les enfants d'Israël le firent ainsi. ⁶Or il y eut quelques-uns qui étaient impurs à cause d'un mort et qui ne purent célébrer la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron, ⁷et ces hommes leur dirent : Nous sommes impurs à cause d'un mort, pourquoi serions-nous privés de présenter l'offrande à Yahweh dans sa saison au milieu des enfants d'Israël? ⁸Et Moïse leur dit : Arrêtezvous, et j'entendrai ce que Yahweh commandera sur votre sujet. ⁹Alors Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹⁰Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Si quelqu'un d'entre vous, ou de votre postérité, est impur à cause d'un mort, ou est en voyage dans un lieu éloigné, il célébrera cependant la Pâque en l'honneur de Yahweh. ¹¹Ils la feront le quatorzième jour du second mois, entre les deux soirs; et ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères ^a. ¹²Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, et n'en briseront point les os. Ils la feront selon toutes les ordonnances de la Pâque. ¹³Mais si celui qui est pur et qui n'est pas en voyage s'abstient de célébrer la Pâque, il sera retranché d'entre ses peuples parce qu'il n'a pas présenté l'offrande de Yahweh en sa saison. ¹⁴Et si un étranger en séjour chez vous célèbre la Pâque de Yahweh, il la fera selon l'ordonnance de la Pâque. II y aura une même ordonnance entre vous, pour l'étranger comme pour celui qui est né au pays ^b.

z. [9:2] Ex. 12; 1 Co. 5:7.

a. [9:11] Ex. 12:10; Ex. 23:18; Ex. 34:25; De. 16:4; Jn. 19:33-36.

b. [9:14] Ex. 12:49.

[La nuée conduit Israël]

¹⁵Or le jour où le tabernacle fut dressé, la nuée couvrit le tabernacle de la tente d'assignation; et le soir jusqu'au matin, elle parut sur le tabernacle avec l'apparence d'un feu c. 16II en fut ainsi continuellement ; la nuée le couvrait, mais elle paraissait la nuit comme du feu. ¹⁷Et selon que la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient; et au lieu où la nuée s'arrêtait, les enfants d'Israël y campaient. ¹⁸Les enfants d'Israël marchaient sur le commandement de Yahweh, et ils campaient sur le commandement de Yahweh; ils campaient aussi longtemps que la nuée se tenait sur le tabernacle. ¹⁹Et quand la nuée restait plusieurs jours sur le tabernacle, les enfants d'Israël observaient l'ordre de Yahweh, et ne partaient point. ²⁰Et pour peu de jours que la nuée fût sur le tabernacle, ils campaient sur le commandement de Yahweh, et ils partaient sur le commandement de Yahweh. ²¹Et guand la nuée y était depuis le soir jusqu'au matin, et que la nuée se levait au matin, ils partaient; fût-ce de jour ou de nuit, quand la nuée se levait, ils partaient. ²²Si la nuée s'arrêtait sur le tabernacle deux jours, ou un mois, ou plus longtemps, les enfants d'Israël restaient campés, et ne partaient point; mais quand elle se levait, ils partaient. ²³Ils campaient donc au commandement de Yahweh, et ils partaient au commandement de Yahweh; et ils prenaient garde à Yahweh, suivant le commandement de Yahweh, qu'il leur faisait savoir par Moïse.

CHAPITRE 10

[Les trompettes d'argent]

¹Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Fais-toi deux trompettes d'argent, battues au marteau. Elles te serviront pour convoquer l'assemblée, et pour le départ des camps. ³Quand on en sonnera, toute l'assemblée s'assemblera auprès de toi à l'entrée de la tente d'assignation. ⁴Et quand on sonnera d'une seule, les princes, qui sont les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront vers toi. ⁵Mais quand vous sonnerez avec un retentissement bruyant, ceux qui campent à l'orient partiront. ⁶Et quand vous sonnerez la seconde fois avec un retentissement bruyant, ceux qui campent au midi partiront, on sonnera

avec un retentissement bruyant, pour leur départ. ⁷Lorsque vous convoquerez l'assemblée, vous ne sonnerez pas avec un retentissement bruyant. 8Or les fils d'Aaron, les prêtres, sonneront des trompettes. Ce sera une loi perpétuelle pour vous et pour vos descendants. ⁹Et lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattra, vous sonnerez des trompettes avec un retentissement bruyant, et Yahweh votre Dieu, se souviendra de vous, et vous serez délivrés de vos ennemis. ¹⁰Aussi dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles, et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes en offrant vos holocaustes et vos sacrifices d'offrande de paix, et elles vous serviront de souvenir devant votre Dieu. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[La nuée se lève, reprise de la marche dans le désert]

¹¹Or il arriva le vingtième jour du second mois de la seconde année, que la nuée se leva de dessus le tabernacle du témoignage. ¹²Et les enfants d'Israël partirent du désert de Sinaï, selon l'ordre fixé pour leur marche. La nuée se posa dans le désert de Paran. ¹³Ils partirent donc pour la première fois, suivant le commandement de Yahweh, déclaré par Moïse. ¹⁴Et la bannière du camp des fils de Juda partit la première, selon leurs armées. Nachschon, fils d'Amminadab, commandait l'armée de Juda; ¹⁵et Nethaneel, fils de Tsuar, commandait l'armée de la tribu des fils d'Issacar; ¹⁶et Eliab, fils de Hélon, commandait l'armée de la tribu des fils de Zabulon. ¹⁷Et le tabernacle fut démonté; et les fils de Guerschon, et les fils de Merari, qui portaient le tabernacle, partirent. ¹⁸Puis la bannière du camp de Ruben partit, selon leurs armées. Et Elitsur, fils de Schedéur, commandait l'armée de Ruben; ¹⁹et Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, commandait l'armée de la tribu des fils de Siméon; ²⁰et Eliasaph, fils de Déuel, commandait l'armée des fils de Gad. ²¹Alors les Kehathites, qui portaient le sanctuaire, partirent; cependant on dressait le tabernacle, en attendant leur arrivée. ²²Puis la bannière du camp des fils d'Ephraïm partit, selon leurs armées. Elischama, fils d'Ammihud, commandait l'armée d'Ephraïm; ²³et Gamliel, fils de Pedahtsur, commandait l'armée de la tribu des fils de Manassé; ²⁴et Abidan, fils de Guideoni, commandait l'armée de la tribu des fils de Benjamin. ²⁵Enfin la bannière des camps des fils de Dan, qui faisait l'arrièregarde, partit, selon leurs armées; et Ahiézer, fils d'Ammischaddaï, commandait l'armée de Dan. ²⁶Et Paguiel, fils d'Ocran, commandait l'armée de la tribu des fils d'Aser; ²⁷et Ahira, fils d'Enan, commandait l'armée de la tribu des fils de Nephthali. ²⁸Tel fut l'ordre d'après leguel les enfants d'Israël se mirent en marche selon leurs armées, c'est ainsi qu'ils partirent. ²⁹Or Moïse dit à Hobab, fils de Réuel, le Madianite, beau-père de Moïse : Nous allons au lieu dont Yahweh a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car Yahweh a promis de faire du bien à Israël. ³⁰Et Hobab lui répondit : Je n'irai point, mais je m'en irai dans mon pays, et vers ma parenté. ³¹Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous quitte pas; car tu nous serviras de guide, parce que tu connais les lieux où nous aurons à camper dans le désert. ³²Et il arrivera que, quand tu seras venu avec nous, et que le bien que Yahweh doit nous faire sera arrivé, nous te ferons aussi du bien. ³³Ainsi ils partirent de la montagne de Yahweh et ils marchèrent trois jours; et l'arche de l'alliance de Yahweh alla devant eux, et fit une marche de trois jours pour leur chercher un lieu de repos. ³⁴Et la nuée de Yahweh était sur eux le jour, quand ils partaient du camp. ³⁵Or il arrivait qu'au départ de l'arche, Moïse disait : Lève-toi, ô Yahweh, et tes ennemis seront dispersés, et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi ^d! ³⁶Et quand on la posait, il disait : Reviens Yahweh, aux dix mille milliers d'Israël!

CHAPITRE 11

[Jugement contre les murmures du peuple]

¹Après, il arriva que le peuple murmura et cela déplut aux oreilles de Yahweh. Lorsque Yahweh l'entendit, sa colère s'enflamma, et le feu de Yahweh s'alluma parmi eux et en consuma l'extrémité du camp. ²Alors le peuple cria à Moïse. Moïse pria Yahweh, et le feu s'éteignit. ³Et on nomma ce

lieu-là Tabeéra, parce que le feu de Yahweh s'était allumé parmi eux.

[Le peuple regrette l'Egypte]

⁴Et le peuple nombreux qui se trouvait au milieu d'Israël fut épris de convoitise; et même, les enfants d'Israël se mirent à pleurer disant : Qui nous donnera de la viande à manger e? 5Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Egypte, et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons, et de l'ail. ⁶Et maintenant nos âmes sont asséchées; nos yeux ne voient que de la manne f. ⁷Or la manne était comme la graine de coriandre, et avait l'apparence du bdellium ^g. ⁸Le peuple se dispersait et la ramassait, il la moulait aux meules, ou la pilait dans un mortier, il la cuisait au pot et en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'une liqueur d'huile fraîche. ⁹Et quand la rosée descendait la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi.

[Moïse dans l'affliction]

¹⁰Moïse donc entendit le peuple qui pleurait, chacun dans sa famille et à l'entrée de sa tente. La colère de Yahweh s'enflamma fortement et Moïse en fut attristé. ¹¹Et Moïse dit à Yahweh : Pourquoi affliges-tu ton serviteur et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à tes yeux, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple ? ¹²Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ou l'ai-je engendré pour que tu me dises : Porte-le dans ton sein comme le nourricier porte un enfant qui tète, porte-le jusqu'au pays que tu as juré à ses pères ? ¹³D'où aurais-je de la viande pour en donner à tout ce peuple? Car il pleure auprès de moi, en disant : Donne-nous de la viande à manger! ¹⁴Je ne puis, à moi seul, porter tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi h. 15Si tu agis ainsi à mon égard, tue-moi, je te prie donc, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et que je ne voie pas mon malheur.

d. [10:35] Ps. 68:2.

e. [11:4] Ex. 16:3; Ps. 106:14; 1 Co. 10:6.

f. [11:6] Ps. 78:24.

g. [11:7] Ex. 16:14-31; Jn. 6:31-58.

h. [11:14] De. 1:9-12.

[Yahweh établit soixante-dix anciens autour de Moïse i

¹⁶Alors Yahweh dit à Moïse : Assemble-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que tu connais être les anciens du peuple et ses officiers, et amène-les à la tente d'assignation, et qu'ils s'y présentent avec toi. ¹⁷Puis je descendrai, et je parlerai là avec toi, je mettrai de l'Esprit qui est sur toi sur eux; afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas toi seul. ¹⁸Et tu diras au peuple : Sanctifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la viande; puisque vous avez pleuré aux oreilles de Yahweh, en disant : Qui nous fera manger de la viande? Car nous étions bien en Egypte. Ainsi Yahweh vous donnera de la viande, et vous en mangerez. ¹⁹Vous n'en mangerez. pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours, ²⁰mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, et que vous en ayez du dégoût, parce que vous avez rejeté Yahweh qui est au milieu de vous ; vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Egypte ? ²¹Moïse dit : Six cent mille hommes de pied forment ce peuple au milieu duquel je suis, et tu as dit : Je leur donnerai de la viande afin qu'ils en mangent un mois entier! ²²Leur tuera-ton des brebis ou des bœufs, en sorte qu'il y en ait assez pour eux? Ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, en sorte qu'ils en aient assez? ²³Yahweh répondit à Moïse : La main de Yahweh serait-elle trop courte? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non j. ²⁴Moïse donc sortit et rapporta au peuple les paroles de Yahweh. Il assembla soixante-dix hommes des anciens du peuple, et les plaça autour de la tente. ²⁵Yahweh descendit dans la nuée et parla à Moïse; il prit de l'Esprit qui était sur lui et le mit sur les soixantedix hommes anciens. Et dès que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent; mais ils ne continuèrent pas.

[Prophétie d'Eldad et de Médad]

²⁶Or il y eut deux hommes restés au camp, l'un

[Les cailles et le jugement de Yahweh]

³¹Alors Yahweh fit lever un vent de la mer qui amena des cailles et les répandit sur le camp environ le chemin d'une journée, de çà et de là, tout autour du camp; et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre ^k. ³²Et le peuple se leva tout ce jour-là, et toute la nuit, et tout le jour suivant, et amassa des cailles; celui qui en avait amassé le moins en avait dix homers; et ils les étendirent soigneusement pour eux tout autour du camp. ³³Mais la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de Yahweh s'embrasa contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très grande plaie ¹. ³⁴Et on nomma ce lieu-là Kibroth-Hattaava; car on ensevelit là le peuple qui avait convoité. ³⁵Et de Kibroth-Hattaava le peuple s'en alla pour Hatséroth, et il s'arrêta à Hatséroth.

CHAPITRE 12

[Marie et Aaron murmurent contre Moïse]

¹Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse au sujet de la femme éthiopienne ^m qu'il avait prise, car il avait pris une femme éthiopienne. ²Et ils dirent : Est-ce seulement par Moïse que Yahweh parle? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? Et Yahweh entendit cela. ³Or cet homme Moïse était un homme fort doux, plus que tous les hommes qui étaient sur la terre. ⁴Et soudain Yahweh dit à

s'appelait Eldad, et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa. Ils étaient de ceux qui avaient été inscrits, mais ils n'étaient pas allés à la tente, et ils prophétisaient dans le camp. ²⁷Alors un garçon courut le rapporter à Moïse, en disant : Eldad et Médad prophétisent dans le camp. ²⁸Et Josué, fils de Nun, qui servait Moïse, l'un de ses jeunes gens, répondit, en disant : Mon seigneur Moïse, empêcheles. ²⁹Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple de Yahweh fût prophète, et que Yahweh mît son Esprit sur eux ! ³⁰Puis Moïse se retira au camp, lui et les anciens d'Israël.

i. [11:16] Ex. 18:19.

j. [11:23] Es. 50:2; Es. 59:1-2.

k. [11:31] Ex. 16:13-15; Ps. 78:26-29; Ps. 105:40.

l. [11:33] Ps. 78:30-31.

m. [12:1] Voir commentaire en Ge. 2:13.

Moïse, à Aaron, et à Marie : Venez vous trois à la tente d'assignation ; et ils y allèrent eux trois. ⁵Alors Yahweh descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente. Puis il appela Aaron et Marie, qui s'avancèrent tous les deux. ⁶Et il dit : Ecoutez maintenant mes paroles! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, moi qui suis Yahweh je me ferai bien connaître à lui en vision, et je lui parlerai en songe. ⁷Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison ⁿ. ⁸Je parle avec lui bouche à bouche, et il me voit en effet, et non point en obscurité, ni dans aucune représentation de Yahweh. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse? ^o Ainsi la colère de Yahweh s'embrasa contre eux. Et il s'en alla. ¹⁰Car la nuée se retira de dessus la tente. Et voici, Marie était frappée d'une lèpre blanche comme la neige; et Aaron se tourna vers Marie et la vit lépreuse. ¹¹Alors Aaron dit à Moïse : Hélas, de grâce, mon seigneur! Je te prie ne mets point sur nous ce péché, car nous avons fait follement, et nous avons péché. ¹²Je te prie qu'elle ne soit pas comme un enfant mort-né, dont la moitié de la chair est déjà consumée quand il sort du ventre de sa mère! ¹³Alors Moïse cria à Yahweh, en disant : Ô Dieu, je te prie, guéris-la, je t'en prie. ¹⁴Et Yahweh répondit à Moïse : Si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas dans l'ignominie pendant sept jours? Qu'elle soit enfermée sept jours en dehors du camp, après quoi, elle y sera reçue p. 15 Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours; et le peuple ne partit pas de là jusqu'à ce que Marie fût rentrée. ¹⁶Après cela le peuple partit de Hatséroth, et il campa dans le désert de Paran.

CHAPITRE 13

[Douze espions envoyés pour explorer Canaan]

¹Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Envoie des hommes pour explorer le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël. Tu enverras un homme de chaque tribu de leurs pères, tous seront des

principaux d'entre eux. ³Moïse donc les envoya du désert de Paran, d'après l'ordre de Yahweh; et tous ces hommes étaient chefs des enfants d'Israël. ⁴Et ce sont ici leurs noms : De la tribu de Ruben : Schammua, fils de Zaccur; ⁵de la tribu de Siméon : Schaphath, fils de Hori; ⁶de la tribu de Juda : Caleb, fils de Jephunné; ⁷de la tribu d'Issacar : Jigual, fils de Joseph; ⁸de la tribu d'Ephraïm : Hosée, fils de Nun; ⁹de la tribu de Benjamin : Palthi, fils de Raphu; ¹⁰de la tribu de Zabulon : Gaddiel, fils de Sodi; ¹¹de l'autre tribu de Joseph: la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi; ¹²de la tribu de Dan : Ammiel, fils de Guemalli ; ¹³de la tribu d'Aser : Sethur, fils de Micaël ; ¹⁴de la tribu de Nephthali : Nachbi, fils de Vophsi ; ¹⁵de la tribu de Gad : Guéuel, fils de Maki. ¹⁶Ce sont là les noms des hommes que Moïse envoya pour explorer le pays. Moïse donna à Hosée, fils de Nun, le nom de Josué q. 17Moïse les envoya pour explorer le pays de Canaan, et il leur dit : Montez de ce côté par le sud; et vous monterez sur la montagne. ¹⁸Et vous verrez quel est ce pays-là, et quel est le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible; s'il est en petit ou en grand nombre. ¹⁹Et quel est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais; et quelles sont les villes dans lesquelles il habite, si c'est dans des camps, ou dans des villes fortifiées. ²⁰Et quelle est la terre, si elle est grasse ou maigre, s'il y a des arbres, ou non. Ayez bon courage, et prenez du fruit du pays. Or c'était alors le temps des premiers raisins. ²¹Etant donc partis, ils examinèrent le pays, depuis le désert de Tsin jusqu'à Rehob, à l'entrée de Hamath. ²²Ils montèrent par le sud, et ils allèrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Schéschaï, et Talmaï, enfants d'Anak. Hébron avait été bâtie sept ans avant Tsoan en Egypte. ²³Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Eschcol, et coupèrent de là un sarment de vigne, avec une grappe de raisins; ils étaient deux à le porter avec une perche. Ils apportèrent aussi des grenades et des figues. ²⁴Et on donna à ce lieu le nom de vallée d'Eschcol; à cause de la grappe que les fils d'Israël y coupèrent. ²⁵Et au bout de

n. [12:7] Hé. 3:2.

o. [12:8] Ex. 33:11; De. 34:10.

p. [12:14] Lé. 13:46.

q. [13:16] Moïse changea le nom d'Hosée en y ajoutant le Nom de Yahweh. Hosée signifie « sauveur » et Josué (ou Jésus) « Yahweh est salut ». Josué préfigurait Jésus-Christ qui nous a délivrés et transportés dans le Royaume des cieux (Col. 1:12-14). Moïse avait compris prophétiquement que seul Jésus peut nous faire rentrer dans notre héritage.

quarante jours, ils furent de retour du pays qu'ils étaient allés explorer.

[Comptes rendus des envoyés]

²⁶Et à leur arrivée, ils se rendirent auprès de Moïse et d'Aaron, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël, dans le désert de Padan à Kadès. Ils leur firent le rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée, ils leur montrèrent les fruits du pays. ²⁷Ils firent donc leur rapport à Moïse, et lui dirent : Nous avons été dans le pays où tu nous as envoyés. Véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et en voici les fruits. ²⁸Seulement, le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes; nous y avons vu des enfants d'Anak r. ²⁹Les Amalécites habitent la contrée du midi ; les Héthiens, les Jébusiens et les Amoréens habitent la montagne; les Cananéens habitent le long de la mer, et vers le rivage du Jourdain. ³⁰Caleb fit taire le peuple devant Moïse, et il dit : Montons, possédons ce pays, car nous y serons vainqueurs! ³¹Mais les hommes qui v étaient montés avec lui dirent : Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple-là, car il est plus fort que nous. ³²Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient exploré, en disant : Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un pays qui dévore ses habitants et tous ceux que nous y avons vus sont des gens de grande taille. ³³Et nous y avons vu aussi des géants, des enfants d'Anak, de la race des géants et nous étions à nos yeux et à leurs yeux comme des sauterelles.

CHAPITRE 14

[Rébellion et incrédulité d'Israël s]

¹Alors toute l'assemblée éleva la voix et se mit à pousser des cris, et le peuple pleura cette nuit-là. ²Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Oh! Si nous étions morts dans le pays d'Egypte! Ou si nous étions morts dans ce désert [†]! ³Et pourquoi Yahweh nous fait-il aller dans ce pays, où nous tomberons

par l'épée, où nos femmes et nos petits enfants deviendront une proie? Ne vaut-il pas mieux retourner en Egypte? ⁴Et ils se dirent l'un à l'autre : Etablissons-nous un chef, et retournons en Egypte. ⁵Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages devant toute l'assemblée des enfants d'Israël. ⁶Et Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui étaient parmi ceux qui avaient exploré le pays, déchirèrent leurs vêtements, ⁷et parlèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël, en disant : Le pays que nous avons exploré est un très bon pays. ⁸Si nous sommes agréables à Yahweh, il nous fera entrer dans ce pays, et il nous le donnera. C'est un pays où coulent le lait et le miel. ⁹Seulement, ne soyez point rebelles contre Yahweh, et ne craignez point le peuple de ce pays-là, car ils seront notre pain, leur protection s'est retirée de dessus eux. Yahweh est avec nous, ne les craignez point "! ¹⁰Alors toute l'assemblée parlait de les lapider; mais la gloire de Yahweh apparut à tous les enfants d'Israël, devant la tente d'assignation.

[Moïse intercède pour le pardon d'Israël]

¹¹Et Yahweh dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peupleci m'irritera-t-il par mépris et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi, malgré tous les signes que i'ai faits au milieu de lui? ¹²Je le frapperai par la peste et je le détruirai, mais je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui. ¹³Et Moïse dit à Yahweh: Mais les Egyptiens l'entendront, car tu as fait monter par ta puissance ce peuple-ci du milieu d'eux v, ¹⁴et ils diront avec les habitants de ce pays qui auront entendu que tu étais, ô Yahweh, au milieu de ce peuple, et que tu apparaissais, ô Yahweh à vue d'œil, que ta nuée s'arrêtait sur eux, et que tu marchais devant eux le jour dans la colonne de nuée, et la nuit dans la colonne de feu; ¹⁵si tu fais mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de toi diront : ¹⁶Yahweh n'avait pas le pouvoir de faire entrer ce peuple dans le pays qu'il avait juré de leur donner, il l'a égorgé dans le désert. ¹⁷Maintenant, je te prie, que la puissance du Seigneur se montre

r. [13:28] De. 1:24-28.

s. [14:1] 1 Co. 10:1-5; Hé. 3:7-19

t. [14:2] De. 1:26-27.

u. [14:9] De. 20:3-4.

v. [14:13] Ex. 32:10-12.

dans sa grandeur, comme tu l'as déclaré en disant : ¹⁸Yahweh est lent à la colère et riche en bonté, il ôte l'iniquité et pardonne la rébellion, mais il ne tient point le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération w. ¹⁹Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Egypte jusqu'ici.

[Réponse de Yahweh à Moïse]

²⁰Et Yahweh dit : Je pardonne selon ta parole. ²¹Mais certainement je suis vivant, et la gloire de Yahweh remplira toute la terre. ²²Car tous ceux qui ont vu ma gloire, et les prodiges que j'ai faits en Egypte et dans le désert, qui m'ont déjà tenté par dix fois, et qui n'ont point écouté ma voix, ²³tous ceux-là ne verront point le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, tous ceux, dis-je, qui m'ont irrité par mépris, ne le verront pas x. ²⁴Mais parce que mon serviteur Caleb a été animé d'un autre esprit, et qu'il a persévéré à me suivre, je le ferai entrer dans le pays où il a été, et ses descendants le posséderont en héritage. ²⁵Or les Amalécites et les Cananéens habitent la vallée. Demain, tournezvous et partez pour le désert, dans la direction de la Mer Rouge. ²⁶Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ²⁷Jusqu'à quand laisserai-je cette méchante assemblée murmurer contre moi? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël, qui murmuraient contre moi ^y. ²⁸Dis-leur: Je suis vivant, dit Yahweh, je vous ferai ainsi que vous avez parlé à mes oreilles. ²⁹Vos cadavres tomberont dans ce désert, et tous ceux d'entre vous qui ont été dénombrés, selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans, et au dessus, vous tous qui avez murmuré contre moi; ³⁰vous n'entrerez pas dans le pays que j'avais juré de vous faire habiter, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun. ³¹Et quant à vos petits enfants, dont vous avez dit : Ils deviendront une proie! Je les v ferai entrer, et ils connaîtront le pays que vous avez méprisé. ³²Mais quant à vous, vos cadavres tomberont dans ce désert; ³³mais vos enfants paîtront dans ce désert quarante ans et ils porteront la peine de vos prostitutions, jusqu'à ce que vos cadavres soient tous consumés dans le désert. 34Selon le nombre des jours que vous avez mis à reconnaître le pays, qui ont été quarante jours, un jour pour une année, vous porterez la peine de vos iniquités quarante ans, et vous connaîtrez ma rupture de promesse. ³⁵Je suis Yahweh, j'ai parlé! C'est ainsi que je traiterai cette méchante assemblée, qui s'est assemblée contre moi; ils seront consumés dans ce désert, et ils v mourront, ³⁶Les hommes donc que Moïse avait envoyés pour épier le pays, et qui étant de retour avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en diffamant le pays; ³⁷ces hommeslà, qui avaient décrié le pays, moururent frappés d'une plaie devant Yahweh. 38 Mais Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, restèrent seuls vivants parmi ceux qui étaient allés pour explorer le pays.

[Israël battu par les Amalécites et les Cananéens]

³⁹Or Moïse dit ces choses à tous les enfants d'Israël, et le peuple fut dans un grand deuil. ⁴⁰Puis ils se levèrent de bon matin et montèrent au sommet de la montagne, en disant : Nous voici, et nous monterons au lieu dont Yahweh a parlé car nous avons péché. ⁴¹Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de Yahweh? Cela ne réussira point. ⁴²Ne montez pas ; car Yahweh n'est pas au milieu de vous; afin que vous ne soyez pas battus devant vos ennemis ^z. ⁴³Car les Amalécites et les Cananéens sont là devant vous, et vous tomberez par l'épée; parce que vous vous êtes détournés de Yahweh, Yahweh ne sera point avec vous. ⁴⁴Toutefois ils s'obstinèrent à monter au sommet de la montagne; mais l'arche de l'alliance de Yahweh et Moïse ne sortirent point du milieu du camp. ⁴⁵Alors les Amalécites et les Cananéens qui habitaient sur cette montagne descendirent, les battirent, et les taillèrent en pièces jusqu'à Horma.

w. [14:18] Ex. 20:5; Ex. 34:6; Ex. 34:7; Ps. 86:15; Ps. 103:8; Ps. 145:8; Jon. 4:2; De. 5:9.

x. [14:23] De. 1:35-38.

y. [14:27] Ps. 106:25.

z. [14:42] De. 1:41-42.

CHAPITRE 15

[Consignes pour le pays de Canaan]

¹Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, où vous devez demeurer, ³et que vous voudrez faire un sacrifice consumé par le feu à Yahweh, un holocauste, ou un sacrifice en accompagnement d'un vœu, ou en offrande volontaire, ou bien dans vos fêtes, pour produire avec votre gros ou votre menu bétail une agréable odeur à Yahweh^a, ⁴celui qui offrira son offrande à Yahweh présentera en offrande un dixième de fleur de farine, pétrie dans un quart de hin d'huile b, 5et un quart de hin de vin pour la libation que tu feras sur l'holocauste, ou sur un autre sacrifice pour chaque agneau. 6Si c'est pour un bélier, tu feras en offrande deux dixièmes de fleur de farine, pétrie dans un tiers de hin d'huile, ⁷et un tiers de hin de vin pour la libation, comme offrande d'une bonne odeur à Yahweh. ⁸Et si tu sacrifies un veau, soit comme holocauste, soit comme sacrifice en accompagnement d'un vœu, ou comme sacrifice d'offrande de paix à Yahweh, ⁹on présentera en offrande avec le veau trois dixièmes de fleur de farine, pétrie dans un demi-hin d'huile. ¹⁰Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour la libation, en offrande consumée par le feu d'une bonne odeur à Yahweh. ¹¹On fera de même pour chaque bœuf, chaque bélier, et chaque petit des brebis ou des chèvres. ¹²Selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi à chacun, d'après leur nombre. ¹³Tous ceux qui sont nés au pays feront ces choses de cette manière, en offrant un sacrifice consumé par le feu, d'une bonne odeur à Yahweh.

[Loi sur l'étranger vivant au milieu d'Israël]

¹⁴Si un étranger séjournant chez vous, ou se trouvant au milieu de vous en vos générations, offre un sacrifice consumé par le feu d'une bonne odeur à Yahweh, il l'offrira de la même manière que vous.
¹⁵Ô assemblée! Il y aura une même ordonnance pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour

parmi vous, il y aura une même ordonnance perpétuelle en vos âges; il en sera de l'étranger comme de vous en la présence de Yahweh. ¹⁶Il y aura une même loi et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger qui séjourne au milieu de vous.

[Lois diverses]

¹⁷Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹⁸Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez arrivés dans le pays où je vous ferai entrer, ¹⁹et que vous mangerez du pain de ce pays, vous en offrirez à Yahweh une offrande élevée. ²⁰Vous offrirez en offrande élevée un gâteau, les prémices de votre pâte; vous l'offrirez comme ce qu'on prélève de l'aire. ²¹Vous donnerez pour Yahweh une offrande des prémices de votre pâte, dans les temps à venir. ²²Et lorsque vous aurez péché involontairement ^c, et que vous n'aurez pas fait tous ces commandements que Yahweh a fait connaître à Moïse, ²³tout ce que Yahweh vous a commandé par Moïse, depuis le jour où Yahweh a commencé de donner ses commandements, et dans la suite dans vos générations, ²⁴s'il arrive que la chose ait été faite involontairement, sans que l'assemblée s'en soit aperçue, toute l'assemblée sacrifiera un jeune taureau en holocauste d'une bonne odeur à Yahweh, avec l'offrande et la libation, d'après les règles établies; elle offrira encore un jeune bouc en sacrifice pour l'expiation. ²⁵Ainsi le prêtre fera propitiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné parce que c'est une chose arrivée involontairement, et ils ont apporté leur offrande, un sacrifice consumé par le feu à Yahweh et l'offrande pour l'expiation devant Yahweh, à cause de leur péché involontaire. ²⁶Alors il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, car c'est involontairement que tout le peuple a péché. ²⁷Si c'est une seule personne qui a péché involontairement, elle offrira une chèvre d'un an en offrande pour le péché d. ²⁸Et le prêtre fera propitiation pour la personne qui aura péché involontairement, de ce qu'elle aura péché involontairement devant Yahweh, et faisant propitiation pour elle, il lui sera pardonné. ²⁹Il y

a. [15:3] Ex. 29:18; Lé. 22:21.

b. [15:4] Lé. 2:1-2.

c. [15:22] Voir commentaire en Lé. 4:2.

d. [15:27] Lé. 4:27-28.

aura une même loi pour celui qui aura fait quelque chose involontairement, tant pour celui qui est né au pays des enfants d'Israël, que pour l'étranger qui fait son séjour parmi eux. ³⁰Mais quant à celui qui aura péché par fierté, tant celui qui est né au pays, que l'étranger, il a outragé Yahweh, cette personne-là sera retranchée du milieu de son peuple. ³¹Parce qu'elle a méprisé la parole de Yahweh, et qu'elle a enfreint son commandement; cette personne donc sera certainement retranchée; son iniquité est sur elle.

[Un homme lapidé selon la loi e]

³²Or comme les enfants d'Israël étaient dans le désert, on trouva un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat. ³³Et ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois, l'amenèrent à Moïse, à Aaron, et à toute l'assemblée. ³⁴Et on le mit sous garde, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré. ³⁵Alors Yahweh dit à Moïse : On punira de mort cet homme, et toute l'assemblée le lapidera hors du camp. ³⁶Toute l'assemblée donc le mena hors du camp et le lapida, et il mourut, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ³⁷Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ³⁸Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Qu'ils se fassent de génération en génération des franges aux bords de leurs vêtements, et qu'ils mettent sur les franges au bords de leurs vêtements un cordon de couleur pourpre f. 39Quand vous aurez cette frange, vous la regarderez et vous vous souviendrez de tous les commandements de Yahweh, pour les mettre en pratique, et vous ne suivrez pas les désirs de vos cœurs et de vos yeux, pour vous laisser entraîner à la prostitution. ⁴⁰Afin que vous vous souveniez de tous mes commandements, et que vous les fassiez, et que vous sovez saints à votre Dieu. ⁴¹Je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous ai retiré du pays d'Egypte, pour être votre Dieu. Je suis Yahweh, votre Dieu.

CHAPITRE 16

[La révolte de Koré ^g]

¹Or Koré ^h, fils de Jitsehar, fils de Kehath, fils de Lévi, se révolta avec Dathan et Abiram, fils d'Eliab, et On, fils de Péleth, tous trois fils de Ruben. ²Et ils s'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des fils d'Israël, qui étaient des principaux de l'assemblée, de ceux que l'on convoquait pour tenir le conseil, et qui étaient des gens de renom. ³Et ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron, et leur dirent : C'en est assez! Puisque tous ceux de l'assemblée sont saints, et que Yahweh est au milieu d'eux, pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Yahweh? ⁴Quand Moïse eut entendu cela, il se jeta sur son visage. ⁵Et il parla à Koré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui, et leur dit : Demain au matin, Yahweh fera connaître celui qui lui appartient, et celui qui est saint, et il le fera approcher de lui; il fera, dis-je, approcher de lui celui qu'il aura choisi. ⁶Faites ceci, prenez des encensoirs, Koré et toute son assemblée. ⁷Et demain, mettez-y du feu, et mettez-y du parfum devant Yahweh; et celui que Yahweh choisira, c'est celui-là qui sera saint. C'en est assez, fils de Lévi! ⁸Moïse dit aussi à Koré : Ecoutez maintenant, fils de Lévi : ⁹Est-ce trop peu de chose pour vous, que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, pour vous faire approcher de lui, afin de faire le service du tabernacle de Yahweh, et pour vous tenir devant l'assemblée, afin de la servir? ¹⁰Et qu'il t'ait fait approcher de lui, toi et tous tes frères, les fils de Lévi, et vous recherchez encore la prêtrise! ¹¹C'est pourquoi toi et toute ton assemblée, vous vous êtes rassemblés contre Yahweh! Car qui est Aaron pour que vous murmuriez contre lui? ¹²Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, fils d'Eliab, qui répondirent : Nous n'y monterons point. ¹³Est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulent le lait et le miel, pour nous faire mourir dans le désert, que tu veuilles aussi dominer

e. [15:32] Ro. 3:19; 7:7-11; 2 Co. 3:7-9; Ga. 3:10.

f. [15:38] De. 22:12; Mt. 23:5.

g. [16:1] Jud. 11.

h. [16:1] Koré, Dathan et Abiram, s'étaient révoltés contre Aaron et Moïse, car ils voulaient s'attribuer l'honneur d'offrir à Dieu des sacrifices. Ils voulaient exercer la prêtrise alors que Yahweh ne les avait pas établis pour le service du culte. Vouloir servir Dieu sans avoir reçu un appel divin est dangereux.

sur nous? 14Certes, tu ne nous as pas fait venir dans un pays où coulent le lait et le miel! Et tu ne nous as pas donné un héritage de champs ni de vignes! Veux-tu crever les yeux de ces gens? Nous ne monterons pas. ¹⁵Alors Moïse fut très irrité, et il dit à Yahweh : N'aie point égard à leur offrande. Je n'ai point pris d'eux un seul âne, et je n'ai fait de mal à aucun d'eux. ¹⁶Puis Moïse dit à Koré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain devant Yahweh, toi et eux avec Aaron. ¹⁷Et prenez chacun vos encensoirs, et mettez-y du parfum; et que chacun présente devant Yahweh son encensoir: Il y aura deux cent cinquante encensoirs; toi et Aaron aussi, chacun avec son encensoir. ¹⁸Ils prirent donc chacun son encensoir, et y mirent du feu, et ensuite y posèrent du parfum, et ils se tinrent à l'entrée de la tente d'assignation, avec Moïse et Aaron. ¹⁹Et Koré fit assembler contre eux toute l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation; et la gloire de Yahweh apparut à toute l'assemblée. ²⁰Puis Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ²¹Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un seul instant i. ²²Mais ils tombèrent sur leur visage et dirent : Ô Dieu! Dieu des esprits de toute chair! Un seul homme a péché, et tu te mettrais en colère contre toute l'assemblée ^j ? ²³Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ²⁴Parle à l'assemblée, et dis lui : Retirez-vous d'auprès de la demeure de Koré, de Dathan, et d'Abiram. ²⁵Moïse donc se leva, et alla vers Dathan et Abiram; et les anciens d'Israël le suivirent. ²⁶Et il parla à l'assemblée, en disant : Eloignez-vous, je vous prie, d'auprès des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés. ²⁷Ils se retirèrent donc d'auprès des demeures de Koré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs fils, et leurs petits-enfants. ²⁸Et Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que Yahweh m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'agis pas de moi-même. ²⁹Si ces gens meurent comme tous les hommes meurent, et s'ils subissent le sort commun à tous les hommes, Yahweh ne m'a point envoyé; ³⁰mais si Yahweh fait une chose nouvelle, et si la terre ouvre sa bouche pour les engloutir avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le scheol, vous saurez alors que ces hommes-là ont irrité par mépris Yahweh. 31Et il arriva qu'aussitôt qu'il eut achevé de dire toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit. ³²Et la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, avec leurs tentes et tous les hommes qui étaient à Koré, et tous leurs biens k. 33Ils descendirent donc vivants dans le scheol, eux et tout ceux qui leur appartenait; la terre les recouvrit, et ils disparurent au milieu de l'assemblée. ³⁴Et tout Israël qui était autour d'eux s'enfuit à leurs cris ; car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse! ³⁵Un feu sortit de part Yahweh et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum. ³⁶Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ³⁷Dis à Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre, qu'il ramasse les encensoirs du milieu de l'embrasement, et d'en répandre au loin le feu, car ils sont sanctifiés. ³⁸Avec les encensoirs de ceux qui ont péché contre leurs âmes, que l'on fasse des lames étendues dont on couvrira l'autel. Puisqu'ils ont été offerts devant Yahweh et qu'ils sont sanctifiés, ils serviront de signe aux enfants d'Israël. ³⁹Ainsi Eléazar, le prêtre, prit les encensoirs d'airain, que ces hommes qui furent brûlés avaient présentés, et on en fit des lames pour couvrir l'autel. ⁴⁰C'est un souvenir pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun étranger qui n'est pas de la race d'Aaron, ne s'approche pour offrir du parfum devant Yahweh, et ne soit comme Koré, et comme ceux qui ont été assemblés avec lui; selon ce que Yahweh avait déclaré par Moïse.

[Le peuple frappé à cause des murmures]

⁴¹Or dès le lendemain, toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron, en disant: Vous avez fait mourir le peuple de Yahweh. ⁴²Et il arriva comme l'assemblée s'amassait contre Moïse et contre Aaron, et comme ils tournaient les regards vers la tente d'assignation, voici la nuée la couvrit, et la gloire de Yahweh

i. [16:21] Ex. 32:10.

j. [16:22] Hé. 12:9.

k. [16:32] De. 11:6; Ps. 106:17.

apparut. 43Moïse donc et Aaron vinrent donc devant la tente d'assignation. ⁴⁴Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁴⁵Retirez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un instant. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre; ⁴⁶puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir, et mets-y du feu de dessus l'autel, mets-y aussi du parfum, et va promptement à l'assemblée, et fais propitiation pour eux ; car une grande colère est sortie de devant Yahweh, la plaie a commencé. ⁴⁷Et Aaron prit l'encensoir, comme Moïse lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée, et voici la plaie avait déjà commencé sur le peuple. Alors il mit du parfum et fit propitiation pour le peuple. ⁴⁸Et comme il se tenait entre les morts et les vivants, la plaie fut arrêtée. ⁴⁹Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts à cause de Koré. ⁵⁰Et Aaron retourna auprès de Moïse, à l'entrée de la tente d'assignation, et la plaie s'arrêta.

CHAPITRE 17

[Yahweh confirme l'appel d'Aaron, sa verge fleurit]

¹Après cela Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Parle aux enfants d'Israël, et prends une verge de chacun d'eux selon la maison de leur père, de tous ceux qui sont les princes, selon la maison de leurs pères, douze verges, puis tu écriras le nom de chacun sur sa verge, ³mais tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi 1; car il y aura une verge pour chaque chef des maisons de leurs pères. ⁴Et tu les déposeras dans la tente d'assignation, devant le témoignage, où je me rencontre avec vous. ⁵Et la verge de l'homme que j'aurai choisi fleurira; et je ferai cesser de devant moi les murmures des enfants d'Israël, par lesquels ils murmurent contre vous. ⁶Quand Moïse parla aux enfants d'Israël, tous leurs princes lui donnèrent une verge, chaque prince une verge, selon les maisons de leurs pères, soit douze verges; or la verge d'Aaron était au milieu des leurs. ⁷Et Moïse mit les verges devant Yahweh, dans la tente du témoignage. ⁸Et le lendemain, lorsque Moïse entra dans la tente du témoignage,

voici, la verge d'Aaron, avait fleuri, pour la maison de Lévi, et elle avait poussé des boutons, produit des fleurs et mûri des amandes. ⁹Alors Moïse ôta de devant Yahweh toutes les verges et les porta à tous les fils d'Israël, afin qu'ils les voient et qu'ils prennent chacun leurs verges. ¹⁰Et Yahweh dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être conservée comme un signe pour les fils de rébellion, afin que tu fasses cesser de devant moi leurs murmures et qu'ils ne meurent point m. 11Et Moïse fit ainsi; il se conforma à l'ordre que Yahweh lui avait donné. ¹²Les enfants d'Israël parlèrent à Moïse, en disant : Voici, nous expirons, nous périssons, nous périssons tous! ¹³Quiconque s'approche du tabernacle de Yahweh, meurt. Serons-nous tous entièrement expirés?

CHAPITRE 18

[Droits et devoirs des prêtres et des Lévites]

¹Alors Yahweh dit à Aaron : Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire; et toi, et tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de votre prêtrise. ²Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, mais toi et tes fils avec toi, vous servirez devant la tente du témoignage. ³Ils garderont ce que tu leur ordonneras de garder, et ce qu'il faut garder de toute la tente, mais ils n'approcheront point des ustensiles du sanctuaire, ni de l'autel de peur qu'ils ne meurent, et que vous ne mouriez avec eux. ⁴Ils te seront donc attachés, et ils garderont tout ce qu'il faut garder dans la tente d'assignation, selon tout le service du tabernacle et aucun étranger n'approchera de vous. ⁵Mais vous prendrez garde à ce qu'il faut faire dans le sanctuaire, et à ce qu'il faut faire à l'autel, afin qu'il n'y ait plus d'indignation sur les enfants d'Israël. ⁶Car quant à moi voici, j'ai pris vos frères, les Lévites, du milieu des enfants d'Israël, qui sont donnés en pur don pour Yahweh, afin qu'ils soient employés au service de la tente d'assignation. ⁷Mais toi et tes fils avec toi, vous observerez la fonction de votre prêtrise en tout ce

l. [17:3] La verge d'Aaron est une image du Messie ressuscité. Elle avait produit la vie tandis que celles des autres princes n'avaient produit aucun fruit. Cette histoire nous parle également de la confirmation de l'appel d'Aaron face aux critiques dont il était l'objet. On reconnaît l'arbre par ses fruits (Mt. 7:16-20; Lu. 7:17-22).

m. [17:10] Hé. 9:3-5.

qui concerne l'autel et ce qui est au dedans du voile, et vous y ferez le service. J'établis votre prêtrise en office de pur don; c'est pourquoi si un étranger en approche, on le fera mourir. 8Yahweh dit encore à Aaron : Voici, je t'ai donné la garde de mes offrandes élevées sur toutes les choses consacrées par les enfants d'Israël; je te les ai données, et à tes enfants, par ordonnance perpétuelle, à cause de l'onction. ⁹Ceci t'appartiendra d'entre les choses très saintes qui ne sont pas brûlées, savoir toutes leurs offrandes, soit de tous leurs gâteaux, soit de tous leurs sacrifices pour l'expiation, et tous leurs sacrifices pour la culpabilité qu'ils m'apporteront; ce sont des choses très saintes pour toi et pour tes enfants. ¹⁰Vous les mangerez dans un lieu très saint; tout mâle en mangera; vous les regarderez comme saintesⁿ. ¹¹Voici encore ce qui t'appartiendra: Tous les dons que les enfants d'Israël présenteront par élévation et en les agitant de côté et d'autre, je te les donne à toi, à tes fils, et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle; quiconque sera pur dans ta maison en mangera °. 12Je te donne aussi leurs prémices qu'ils offriront à Yahweh : Tout ce qu'il y aura de meilleur en huile, et tout le meilleur du moût et du blé. ¹³Les premiers fruits de toutes les choses que leur terre produira, et qu'ils apporteront à Yahweh t'appartiendront; quiconque sera pur dans ta maison, en mangera. ¹⁴Tout ce qui sera dévoué en Israël t'appartiendra ^p. ¹⁵Tout premier-né de toute chair, qu'ils offriront à Yahweh, tant des hommes que des animaux t'appartiendront. Mais, tu feras racheter le premier-né de l'homme, et tu feras racheter le premier-né d'un animal impur. ¹⁶Et ceux qui doivent être rachetés, depuis l'âge d'un mois, tu les rachèteras selon ton estimation que tu en feras, au prix de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. ¹⁷Mais tu ne feras point racheter le premier-né du bœuf, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre : Ce sont des choses saintes. Tu répandras leur sang sur l'autel, et tu brûleras leur graisse : Ce sera un sacrifice consumé par le feu d'une bonne odeur à Yahweh. ¹⁸Mais leur chair t'appartiendra, comme la poitrine qu'on agite de côté et d'autre, et comme l'épaule droite. ¹⁹Je t'ai donné, à toi et à tes fils, et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle, toutes les offrandes présentées par élévation des choses sanctifiées, que les enfants d'Israël offriront à Yahweh. C'est une alliance de sel q et à perpétuité devant Yahweh, pour toi et pour ta postérité avec toi. ²⁰Puis Yahweh dit à Aaron : Tu ne posséderas rien dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ta possession, au milieu des enfants d'Israël^r.

[Lois sur les dîmes (De. 14 :22-29)]

²¹Et je donne comme possession aux fils de Lévi, toutes les dîmes ^s d'Israël, pour le service auquel ils

n. [18:10] Lé. 6:17-22; Lé. 7:6; Lé. 10:13.

o. [18:11] Lé. 7:34; Lé. 10:14.

p. [18:14] Lé. 27:28; Ez. 44:29.

q. [18:19] Le sel est un aliment pratiquement impérissable et incorruptible. Dans l'Antiquité, il symbolisait l'incorruptibilité (Lé. 2:13).

r. [18:20] De. 10:9; De. 18:2; Ez. 44:28.

s. [18:21] Il y avait plusieurs sortes de dîmes dans la loi Mosaïque :

⁻ La 1ère dîme : Le peuple devait payer une dîme générale au bénéfice des Lévites (No. 18:21).

Toutes les tribus d'Israël, à l'exception des Lévites, eurent une possession géographique qu'ils reçurent comme héritage après leur entrée en Canaan. Mais les Lévites devaient accomplir une tâche particulière au sein de la nation. Ils devaient s'occuper du service dans la tente d'assignation. En compensation de ce service, ils devaient percevoir un impôt de 10% des revenus de tous les Israélites.

⁻ La 2ème dîme : Les Lévites devaient payer la « dîme de la dîme », au bénéfice des prêtres (No. 18:25-31).

Tous les prêtres étaient des Lévites, mais tous les Lévites n'étaient pas des prêtres. Les prêtres descendaient d'Aaron et ils exerçaient des responsabilités particulières dans la tente d'assignation, puis dans le temple. Cette seconde dîme permettait aux prêtres d'être nourris et assurait donc le bon fonctionnement du service du temple.

⁻ La 3ème dîme : Tous les Israélites devaient conserver une dîme de toute leur production en prévision de leurs pèlerinages annuels à Jérusalem (De. 14:22-26).

Trois fois par an, tout le peuple devait s'assembler à Jérusalem, l'endroit choisi par le Seigneur, à l'occasion des principales fêtes. Dieu avait prévu que chacun puisse disposer de ressources suffisantes pour leur permettre de se

sont employés, le service de la tente d'assignation. ²²Et les enfants d'Israël n'approcheront plus de la tente d'assignation, afin qu'ils ne se chargent d'un péché et qu'ils ne meurent point. ²³Mais les Lévites s'emploieront au service de la tente d'assignation, et ils resteront chargés de leurs iniquités. Cette loi sera perpétuelle parmi vos descendants, et ils ne posséderont point d'héritage parmi les enfants d'Israël. ²⁴Car je donne comme possession aux Lévites les dîmes que les enfants d'Israël présenteront à Yahweh en offrande élevée; c'est pourquoi je dis d'eux qu'ils n'auront point d'héritage parmi les fils d'Israël. ²⁵Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ²⁶Tu parleras aussi aux Lévites, et tu leur diras : Quand vous recevrez des enfants d'Israël les dîmes que je vous donne de leur part comme possession, vous en offrirez l'offrande élevée à Yahweh, la dîme de la dîme; ²⁷et votre offrande élevée vous sera comptée comme le blé qu'on prélève de l'aire, et comme l'abondance qu'on prélève de la cuve. ²⁸C'est ainsi que vous prélèverez une offrande pour Yahweh de toutes les dîmes que vous recevrez des enfants d'Israël, et vous donnerez au prêtre Aaron l'offrande que vous en aurez prélevée pour Yahweh. ²⁹Sur tous les dons qui vous seront faits, vous prélèverez toute l'offrande élevée pour Yahweh; sur tout ce qu'il y aura de meilleur, vous prélèverez la portion consacrée. ³⁰Et tu leur diras : Quand vous aurez offert en offrande élevée le meilleur de la dîme, pris de la dîme même, il sera imputé aux Lévites comme le revenu de l'aire, et comme le revenu de la cuve. ³¹Et vous la mangerez en tout lieu, vous et votre maison; car c'est votre salaire pour le service auquel vous êtes employés dans la tente d'assignation. ³²Vous ne serez point coupables de péché au sujet de la dîme, quand vous en aurez offert en offrande élevée sur ce qu'il y aura de meilleur et vous ne souillerez point les choses saintes des enfants d'Israël et vous ne mourrez point.

CHAPITRE 19

[La jeune vache rousse; l'eau de purification]

¹Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ²Voici ce qui est ordonné par la loi que Yahweh a commandé, en disant : Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, sans défaut, et qui n'ait point porté le joug. ³Puis vous la donnerez à Eléazar, le prêtre, qui la mènera hors du camp, et on l'égorgera en sa

réjouir pleinement à ces occasions. C'est pour cela qu'ils devaient mettre de côté 10% de leurs productions agricoles annuelles. Il est intéressant de noter que la dîme n'était jamais payée en argent, mais toujours en nature.

- La 4ème dîme : Il fallait payer une dîme spéciale à l'intention des pauvres, des orphelins et des veuves (De. 14:28-29).

Certains affirment que la dîme existait bien avant la loi. Mais ils ignorent que la Bible parle de plusieurs sortes de lois.

- Les lois cérémonielles (Hé. 9:1)

Ces lois étaient relatives au culte et concernaient le tabernacle puis le temple, les sacrifices, les ablutions (Lé. 16; Hé. 9:1-10). Les dîmes (la dîme des prêtres) devaient être amenées dans le temple (Mal. 3:10), elles faisaient donc partie des lois cérémonielles. Or les Lévites et les prêtres de la Première Alliance n'existent plus sous la Nouvelle Alliance car les enfants de Dieu sont un royaume de rois et de prêtres (Ap. 1:6; Ap. 5:10).

- Les lois morales (Ex. 20:1-17). Dieu est saint et il veut un peuple saint qui marche dans sa crainte, dans la sainteté et dans l'obéissance. Lé. 18 nous parle des lois morales ; elles n'ont pas été abolies, elles existent toujours. Elles sont inscrites dans la conscience de l'homme, elles sont gravées dans nos cœurs (Hé. 8:10).
- Les lois sociales (Ex. 21:1-24). Ce sont des lois civiles régissant la vie sociale d'Israël, comme nous pouvons le lire dans Ex. 21 par exemple. Ces lois n'ont rien à voir avec les croyants de la Nouvelle Alliance. Les lois morales témoignent de la nature de Dieu, ce sont des lois éternelles qui existaient bien avant Abraham. Les lois cérémonielles ont commencé dès la fondation du monde (Ap. 13:8) car l'Agneau de Dieu était immolé avant la fondation du monde (1 Pi. 1:19-20). Seules les lois sociales ont débuté avec Moïse car elles concernaient exclusivement les Israélites. Ces trois sortes de lois ont été institutionnalisées par Moïse, mais les deux premières (morales et cérémonielles) existaient avant ce dernier. Les quatre sortes de dîmes faisaient bel et bien partie des lois sociales et cérémonielles. Or ces lois ne sont plus d'actualité sous la Nouvelle Alliance. En conclusion, nous pouvons dire que Jésus nous a rachetés en accomplissant les lois cérémonielles afin que nous pratiquions les lois morales (Ep. 2:10). Voir également commentaire en Mal 3 : 10.

présence ^t. ⁴Ensuite, Eléazar, le prêtre, prendra de son sang avec son doigt, et fera sept fois l'aspersion du sang vers le devant de la tente d'assignation. ⁵Et on brûlera la jeune vache en sa présence; on brûlera sa peau, sa chair, son sang et ses excréments ^u. ⁶Le prêtre prendra du bois de cèdre, de l'hysope, et du cramoisi, et les jettera dans le feu où sera brûlée la jeune vache. ⁷Puis le prêtre lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau; après cela, il rentrera au camp, et le prêtre sera impur jusqu'au soir. ⁸Celui qui l'aura brûlé, lavera ses vêtements dans l'eau, il lavera aussi dans l'eau son corps ; et il sera impur jusqu'au soir. ⁹Et un homme pur ramassera les cendres de la jeune vache, et les mettra hors du camp, dans un lieu pur; elles seront gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël; afin d'en faire l'eau de purification. C'est une purification pour le péché. ¹⁰Celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache, lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir; ce sera une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël, et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux. ¹¹Celui qui touchera un mort, un corps humain quel qu'il soit, sera impur pendant sept jours v. 12Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur; mais s'il ne se purifie pas le troisième jour, il ne sera pas pur le septième jour. ¹³Alors celui qui touchera un mort, le corps d'un homme qui sera mort et qui ne se purifiera pas, souille le tabernacle de Yahweh; celui-là sera retranché d'Israël. Il est impur, car l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, son impureté demeure encore sur lui. ¹⁴Voici la loi : Lorsqu'un homme mourra dans une tente, quiconque entrera dans la tente, et quiconque se trouvera dans la tente sera impur pendant sept jours. ¹⁵Aussi tout vase découvert, sur lequel il n'y aura point de couvercle attaché, sera impur. ¹⁶Et quiconque touchera, dans les champs, un homme qui aura été tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur durant sept jours. ¹⁷Et on prendra, pour celui qui est impur, de la poudre de la jeune vache brûlée pour faire la purification, et on la mettra dans un vase, avec de l'eau vive par-dessus. ¹⁸Puis un homme pur prendra de l'hysope, et la trempera dans l'eau; il en fera aspersion sur la tente, et sur tous les ustensiles, et sur toutes les personnes qui auront été là, et sur celui qui a touché des ossements ou un homme tué, ou un mort, ou un sépulcre. ¹⁹Celui qui est pur fera l'aspersion sur celui qui est impur, le troisième jour et le septième jour, et il le purifiera le septième jour; puis il lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau, et il sera pur le soir. ²⁰Mais l'homme qui sera impur, et qui ne se purifiera point, sera retranché du milieu de l'assemblée, parce qu'il a souillé le sanctuaire de Yahweh; comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur. ²¹Et ce sera pour eux une loi perpétuelle, et celui qui fera l'aspersion de l'eau de purification lavera ses vêtements; et quiconque touchera l'eau de purification sera impur jusqu'au soir. ²²Et tout ce que l'homme impur touchera sera souillé, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.

CHAPITRE 20

[Mort de Marie]

¹Or toute l'assemblée des enfants d'Israël arriva dans le désert de Tsin au premier mois, et le peuple s'arrêta à Kadès. Marie mourut là, et y fut ensevelie.

[Murmures du peuple à cause du manque d'eau $^{\rm w}$]

²Et il n'y avait point d'eau pour l'assemblée; et ils se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron. ³Et le peuple contesta contre Moïse et ils lui dirent : Pourquoi ne sommes-nous pas morts quand nos frères moururent devant Yahweh? ⁴Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de Yahweh dans ce désert, pour que nous y mourions, nous et notre bétail ^x? ⁵Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Egypte, pour nous amener dans ce méchant lieu qui n'est pas un lieu où l'on puisse semer, ni un lieu pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers, et sans eau pour boire? ⁶Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation et ils tombèrent sur leurs

t. [19:3] Lé. 4:12; Hé. 13:11-12.

u. [19:5] Ex. 29:14.

v. [19:11] Ag. 2:13.

w. [20:1] De. 32:51; cp. Ex. 17:1-7.

x. [20:4] Ex. 17:3.

faces; et la gloire de Yahweh apparut.

[Incrédulité de Moïse et d'Aaron à Meriba]

⁷Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁸Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et Aaron, ton frère. Vous parlerez en leur présence au rocher^y, et il donnera son eau; ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leur bétail. ⁹Moïse prit la verge qui était devant Yahweh, comme il lui avait ordonné. ¹⁰Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée devant le rocher. Et il leur dit : Ecoutez donc, rebelles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? ¹¹Puis Moïse leva sa main, et frappa deux fois le rocher avec sa verge et il en sortit des eaux en abondance. L'assemblée but, et leur bétail aussi. ¹²Alors Yahweh dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, ainsi vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. ¹³Ce sont là, les eaux de Meriba, où les enfants d'Israël contestèrent avec Yahweh, qui fut sanctifié en eux.

[La méchanceté d'Edom z]

¹⁴Puis Moïse envoya des ambassadeurs de Kadès au roi d'Edom, pour lui dire : Ainsi parle ton frère Israël: Tu sais toutes les souffrances que nous avons eues. ¹⁵Comment nos pères descendirent en Egypte, où nous avons demeuré longtemps; et comment les Egyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. ¹⁶Et nous avons crié à Yahweh, et il a entendu nos cris. Il a envoyé l'Ange et nous a retirés d'Egypte. Et voici, nous sommes à Kadès, ville qui est à l'extrémité de ton territoire a. 17Je te prie, laisse-nous passer par ton pays; nous ne traverserons ni les champs ni les vignes, et nous ne boirons l'eau d'aucun puits; nous marcherons par le chemin royal; nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé ton territoire. ¹⁸Et Edom lui dit : Tu ne passeras point par mon pays, de peur que je ne sorte en armes à ta rencontre. ¹⁹Les enfants d'Israël lui répondirent : Nous monterons par le grand chemin, et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je t'en payerai le prix; je veux seulement passer à pied. ²⁰Mais il lui répondit : Tu ne passeras pas ! Et sur cela, Edom sortit à sa rencontre avec une grande multitude, et à main armée. ²¹Ainsi Edom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontières; c'est pourquoi Israël se détourna de lui. ²²Et toute l'assemblée des enfants d'Israël partit de Kadès et arriva à la montagne de Hor.

[Mort d'Aaron]

²³Et Yahweh parla à Moïse et à Aaron à la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom, en disant : ²⁴Aaron sera recueilli auprès de son peuple, car il n'entrera pas dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement aux eaux de la dispute ^b. ²⁵Prends donc Aaron et Eléazar, son fils, et fais-les monter sur la montagne de Hor. ²⁶Puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements, et fais-les revêtir à Eléazar, son fils. C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra. ²⁷Moïse fit ce que Yahweh avait ordonné; et ils montèrent sur la montagne de Hor, aux yeux de toute l'assemblée. ²⁸Et Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements et en fit revêtir Eléazar, son fils. Aaron mourut là, au sommet de la montagne. Moïse et Eléazar descendirent de la montagne ^c. ²⁹Toute l'assemblée, toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron était mort, le pleurèrent trente jours.

CHAPITRE 21

[Les Cananéens livrés à Israël]

¹Quand le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi, eut appris qu'Israël venait par le chemin d'Atharim, il combattit Israël et emmena des prisonniers. ²Alors Israël fit un vœu à Yahweh, en disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes par le moyen de l'interdit. ³Et Yahweh exauça la voix d'Israël et livra entre ses mains les Cananéens. On les dévoua par interdit,

y. [20:8] Christ, le rocher des âges (Es. 8:13-17; 1 Co. 10:1-4).

z. [20:14] Ge. 25:30; Ab. 10.

a. [20:16] Ex. 2:23; Ex. 23:20; Ac. 7:30-38.

b. [20:24] « Meriba »

c. [20:28] De. 10:6.

avec leurs villes; et on donna à ce lieu le nom de Horma.

[Le serpent d'airain d]

⁴Puis ils partirent de la montagne de Hor, par le chemin de la Mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Edom. Le cœur du peuple s'impatienta en route, ⁵et parla contre Dieu, et contre Moïse, en disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour mourir dans ce désert? Car il n'y a point de pain ni d'eau, et notre âme est dégoûtée de cette nourriture misérable. ⁶Et Yahweh envoya contre le peuple des serpents brûlants qui mordaient le peuple ; tellement qu'il en mourut un grand nombre en Israël ^e. ⁷Alors le peuple vint vers Moïse, et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre Yahweh et contre toi. Invoque Yahweh afin qu'il éloigne de nous les serpents et Moïse pria pour le peuple. ⁸Et Yahweh dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et metsle sur une perche; quiconque aura été mordu et le regardera conservera la vie. ⁹Moïse fit un serpent d'airain ^f, et le mit sur une perche ; quiconque avait été mordu par un serpent et regardait le serpent d'airain conservait la vie. ¹⁰Les enfants d'Israël partirent et campèrent à Oboth. ¹¹Et ils partirent d'Oboth et ils campèrent en Ijjé-Abarim, dans le désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant. ¹²Puis ils partirent de là et campèrent vers le torrent de Zéred. ¹³Et ils partirent de là et campèrent de l'autre côté de l'Arnon, qui est dans le désert, en sortant du territoire des Amoréens; car l'Arnon est la frontière de Moab, entre les Moabites et les Amoréens ^g. ¹⁴C'est pourquoi il est dit dans le livre des batailles de Yahweh : Vaheb en Supha, et les torrents de l'Arnon, ¹⁵et le cours des torrents qui s'étend du côté d'Ar et touche à la frontière de Moab. ¹⁶De là ils allèrent à Beer. C'est là le puits où Yahweh dit à Moïse : Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau. ¹⁷Alors Israël

chanta ce cantique : Monte, puits! Chantez-lui en vous répondant les uns aux autres. ¹⁸Puits que des princes ont creusés, que les grands du peuple ont creusés, avec le législateur, avec leurs bâtons! Du désert ils vinrent à Matthana; ¹⁹de Matthana à Nahaliel; et de Nahaliel à Bamoth; ²⁰de Bamoth à la vallée qui est dans le territoire de Moab, au sommet de Pisga, et qui regarde vers Jeshimon.

[Israël bat le roi des Amoréens et le roi de Basan]

²¹Puis Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens, pour lui dire : ²²Laisse-moi passer par ton pays; nous ne nous détournerons ni dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons l'eau d'aucun des puits; mais nous marcherons par la route royale, jusqu'à ce que nous ayons passé ton territoire. ²³Mais Sihon ne permit pas à Israël de passer sur son territoire; il rassembla tout son peuple et sortit à la rencontre d'Israël, dans le désert ; il vint à Jahats, et combattit Israël h. ²⁴Israël le fit passer au fil de l'épée et conquit son pays, depuis l'Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'à la frontière des fils d'Ammon; car la frontière des fils d'Ammon était forte i. ²⁵Et Israël prit toutes les villes qui étaient là, et habita dans toutes les villes des Amoréens, à Hesbon, et dans toutes les villes de son ressort. ²⁶Or Hesbon était la ville de Sihon, roi des Amoréens, qui avait le premier fait la guerre au roi de Moab, et pris sur lui tout son pays jusqu'à l'Arnon. ²⁷C'est pourquoi les poètes disent : Venez à Hesbon! Que la ville de Sihon soit rebâtie et fortifiée! ²⁸Car le feu est sorti de Hesbon, et la flamme de la cité de Sihon; elle a consumé Ar-Moab, les habitants des hauteurs de l'Arnon. ²⁹Malheur à toi, Moab! Peuple de Kemosch, tu es perdu! Il a livré ses fils qui se sauvaient et ses filles en captivité à Sihon, roi des Amoréens ^j. ³⁰Nous les avons défaits à coups de flèches : De Hesbon à Dibon tout est détruit; nous les avons

d. [21:4] Jn. 3:14-15; 2 Co. 5:20.

e. [21:6] 1 Co. 10:9.

f. [21:9] Voir Jn. 3:14-16. Ceux qui regardent à Jésus-Christ, et non aux hommes, obtiennent la délivrance. L'airain nous parle du jugement (Job 20:24), le serpent de la malédiction (Ge. 3:14), et la perche parle de la croix (1 Co. 1:18). Jésus a pris nos malédictions sur la croix de Golgotha (Ga. 3:13).

g. [21:13] Jg. 11:18.

h. [21:23] De. 2:26-30; Jg. 11:29-30.

i. [21:24] De. 2:30; De. 29:7; Ps. 135:11-12.

j. [21:29] Jé. 48:46.

mis en déroute jusqu'à Nophach, jusqu'à Médeba. ³¹Israël s'établit dans le pays des Amoréens. ³²Puis Moïse envoya des gens pour reconnaître Jaezer, ils prirent les villes de son ressort, et chassèrent les Amoréens qui y étaient. ³³Ensuite, ils se tournèrent et montèrent par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à leur rencontre, avec tout son peuple pour les combattre à Edréï. ³⁴Et Yahweh dit à Moïse: Ne le crains point, car je le livre entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon ^k. ³⁵Ils le battirent donc, lui et ses fils, et tout son peuple, sans en laisser échapper un seul, et ils s'emparèrent de son pays.

CHAPITRE 22

[Balak cherche à maudire Israël; Balaam ¹ séduit par les honneurs.]

¹Puis les enfants d'Israël partirent, et ils campèrent dans les plaines de Moab, au-delà du Jourdain, visà-vis de Jéricho. ²Balak, fils de Tsippor, vit tout ce qu'Israël avait fait aux Amoréens. ³Et Moab eut une grande frayeur du peuple, parce qu'il était en grand nombre, il fut saisi de terreur en face des enfants d'Israël. ⁴Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette multitude va brouter tout ce qui nous entoure, comme le bœuf broute l'herbe des champs. Balak, fils de Tsippor, était alors roi de Moab. ⁵Il envoya des messagers auprès de Balaam, fils de Beor, à Pethor, située sur le fleuve, dans le pays des fils de son peuple, afin de l'appeler et de lui dire : Voici, un peuple est sorti d'Egypte, il couvre la surface de la terre, et il habite visà-vis de moi. ⁶Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi; peut-être que je serai le plus fort, et que nous le battrons, et que je le chasserai du pays; car je sais que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit. ⁷Les anciens de Moab s'en allèrent avec les anciens de Madian, ayant dans leurs mains de quoi payer le devin. Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui rapportèrent les paroles de Balak. ⁸Il leur répondit : Demeurez ici cette nuit, et je vous répondrai d'après ce que

Yahweh me dira. Et les chefs des Moabites restèrent chez Balaam. ⁹Et Dieu vint à Balaam et dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi? ¹⁰Et Balaam répondit à Dieu : Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, les a envoyés pour me dire : ¹¹Voici, un peuple qui est sorti d'Egypte, et qui couvre la face de la terre; viens donc, maudis-le-moi; peut-être qu'ainsi je pourrai le combattre, et je le chasserai. 12 Et Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux, et tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni. ¹³Et Balaam se leva le matin, et il dit aux chefs qui avaient été envoyés par Balak : Retournez dans votre pays, car Yahweh refuse de me laisser venir avec vous. ¹⁴Ainsi les chefs des Moabites se levèrent et retournèrent auprès de Balak, et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous. ¹⁵Et Balak envoya encore des chefs en plus grand nombre, et plus considérés que les premiers. ¹⁶Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui dirent : Ainsi parle Balak, fils de Tsippor : Que l'on ne t'empêche donc pas de venir vers moi; ¹⁷car je te rendrai beaucoup d'honneur, et je ferai tout ce que tu me diras; je te prie donc viens, maudis-moi ce peuple. ¹⁸Et Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais point transgresser l'ordre de Yahweh, mon Dieu; je ne pourrais faire aucune chose, ni petite ni grande. ¹⁹Toutefois, je vous prie, demeurez maintenant ici encore cette nuit, et je saurai ce que Yahweh aura de plus à me dire. ²⁰Dieu vint, la nuit à Balaam, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va avec eux; mais quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai. ²¹Ainsi Balaam se leva le matin, et sella son ânesse, et partit avec les chefs de Moab. ²²Mais la colère de Dieu s'enflamma parce qu'il était parti; et l'Ange de Yahweh se plaça sur le chemin pour lui résister. Balaam était monté sur son ânesse, et ses deux serviteurs étaient avec lui. ²³L'ânesse vit l'Ange de Yahweh qui se tenait sur le chemin, son épée nue dans la main; elle se détourna du chemin et alla dans les champs. Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin^m. ²⁴L'Ange de Yahweh se plaça dans un sentier entre les vignes;

k. [21:34] De. 3:1-2.

l. [22:1] 2 Pi. 2:15; Jud. 11; Ap. 2:14

m. [22:23] 2 Pi. 2:16; Jud. 1:11.

il y avait un mur de chaque côté. ²⁵L'ânesse vit l'Ange de Yahweh; elle se serra contre le mur, et elle serra le pied de Balaam contre le mur. Balaam la frappa de nouveau. ²⁶Et l'Ange de Yahweh passa plus loin et s'arrêta dans un lieu étroit où il n'y avait point d'espace pour se détourner à droite ou à gauche. ²⁷Et l'ânesse vit l'Ange de Yahweh, et elle s'abattit sous Balaam. Balaam se mit en grande colère, et il frappa l'ânesse avec son bâton. ²⁸Alors Yahweh fit parler l'ânesse, et elle dit à Balaam : Que t'ai-je fait, pour que tu m'aies déjà frappée trois fois? ²⁹Et Balaam répondit à l'ânesse : C'est parce que tu t'es moquée de moi; si j'avais une épée dans la main, je te tuerai sur le champ! ³⁰Et l'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse, sur laquelle tu montes depuis que je suis à toi, jusqu'à aujourd'hui? Ai-je l'habitude de te faire ainsi? Et il répondit : Non. ³¹Alors Yahweh ouvrit les yeux de Balaam, et il vit l'Ange de Yahweh qui se tenait sur le chemin, et qui avait dans sa main son épée nue; et il s'inclina et se prosterna sur son visage. ³²Et l'Ange de Yahweh lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois? Voici je suis sorti pour m'opposer à toi; car ta voie est devant moi une voie de perdition. ³³Mais l'ânesse m'a vu et elle s'est détournée de devant moi déjà trois fois; autrement, si elle ne s'était détournée de moi, je t'aurais même déjà tué, et je lui aurais laissé la vie. ³⁴Alors Balaam dit à l'Ange de Yahweh : J'ai péché, car je ne savais point que tu t'étais placé au-devant de moi sur le chemin; et maintenant, si cela te déplaît, je m'en retournerai. ³⁵L'Ange de Yahweh dit à Balaam : Va avec ces hommes ; mais tu ne feras que répéter les paroles que je te dirai. Et Balaam alla avec les chefs envoyés par Balak. ³⁶Et quand Balak apprit que Balaam arrivait, il sortit à sa rencontre jusqu'à la ville de Moab, qui est sur la limite de l'Arnon, à l'extrême frontière. ³⁷Et Balak dit à Balaam : N'ai-je pas auparavant envoyé vers toi pour t'appeler? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi? Ne puis-ie donc pas te traiter avec honneur? ³⁸Et Balaam répondit à Balak : Je suis venu vers toi; mais pourrais-je maintenant dire quelque chose? Je ne dirai que les paroles que Dieu m'aura mis dans la bouche. ³⁹Et Balaam alla avec Balak, et ils arrivèrent dans la cité de Kirjath-Hutsoth. ⁴⁰Et Balak sacrifia des bœufs et des brebis, et il en envoya à Balaam et aux chefs qui étaient venus avec lui. ⁴¹Quand le matin fut venu, il prit Balaam et le fit monter à Bamoth-Baal, et de là il vit une partie du peuple.

CHAPITRE 23

[Balaam ne maudit pas mais bénit Israël des hauts lieux de Baal]

¹Et Balaam dit à Balak : Bâtis-moi ici sept autels, et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers. ²Et Balak fit ce que Balaam avait dit; et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel. ³Balaam dit à Balak : Tiens-toi près de ton holocauste, et je m'éloignerai; peut-être que Yahweh viendra à ma rencontre, et je te rapporterai tout ce qu'il me révélera. Ainsi il se retira à l'écart. ⁴Et Dieu vint au-devant de Balaam, et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels, et j'ai sacrifié un veau et un bélier sur chaque autel. ⁵Et Yahweh mit des paroles dans la bouche de Balaam et lui dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ⁶Il s'en retourna donc vers lui; et voici, Balak se tenait près de son holocauste, tant lui que tous les chefs de Moab. ⁷Alors Balaam prononça son discours sentencieux et dit : Balak, roi de Moab, m'a fait descendre d'Aramⁿ, des montagnes d'orient, en me disant : Viens, maudis-moi Jacob! Viens, dis-je, déteste Israël! ⁸Mais comment le maudirai-je? Dieu ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je? Yahweh ne l'a point détesté. ⁹Car je le regarderai du sommet des rochers, et je le contemplerai du haut des collines : Voici, ce peuple habitera à part, et il ne sera pas compté parmi les nations °. ¹⁰Qui comptera la poussière de Jacob, et dira le nombre du quart d'Israël? Que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur! ¹¹Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour maudire mes ennemis, et voici, tu les a bénis, tu les a bénis ^p.! ¹²Et il répondit, et dit : Ne prendrais-je pas garde de dire les paroles que Yahweh aura mises

n. [23:7] De l'hébreu « Aram » traduit par « Aram » ou « Syrie » (1 R. 11:25).

o. [23:9] De. 33:28.

p. [23:11] Le verbe bénir vient de l'hébreu « Barak », il est utilisé deux fois de suite dans ce passage. Voir commentaire en Ge. 2:16-17.

dans ma bouche?

[Balaam bénit Israël au sommet de Pisga]

¹³Alors Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi dans un autre lieu, d'où tu pourras le voir, car tu en voyais seulement une extrémité, et tu ne le voyais pas tout entier; maudis-le moi de là. ¹⁴Puis l'ayant conduit au territoire de Tsophim, sur le sommet de Pisga; il bâtit sept autels, et offrit un taureau et un bélier sur chaque autel. ¹⁵Alors Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici près de ton holocauste, et je m'en irai à la rencontre de Dieu, comme j'ai déjà fait. ¹⁶Yahweh donc vint au-devant de Balaam, il mit des paroles dans sa bouche et lui dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ¹⁷Il retourna vers Balak; et voici, il se tenait près de son holocauste, et les chefs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que Yahweh a dit? ¹⁸Alors il prononça son discours sentencieux et dit : Lève-toi, Balak, écoute! Fils de Tsippor, prête-moi l'oreille! ¹⁹Dieu n'est point un homme pour mentir ni fils d'un homme pour se repentir. Ce qu'il a dit, ne le fera-til pas? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas q? ²⁰Voici, j'ai reçu la parole pour bénir : Puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point. ²¹Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, il ne voit point de perversité en Israël; Yahweh, son Dieu, est avec lui, et il y a en lui un chant de triomphe royal r. ²²Dieu les a tirés d'Egypte, il est pour eux comme la vigueur du buffle. ²³ Car il n'y a pas d'enchantement contre Jacob, ni la divination contre Israël. Au temps marqué, il sera dit à Jacob et à Israël : Qu'est-ce que Dieu a fait? ²⁴Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion, et se dressera comme un lion qui est dans sa force; il ne se couchera pas jusqu'à ce qu'il ait dévoré la proie, et bu le sang des blessés à mort. ²⁵Balak dit à Balaam : Et bien! Ne le maudis pas, mais du moins ne le bénis pas. ²⁶Et Balaam répondit à Balak : Ne t'ai-je pas dit que tout ce que Yahweh dira, je le ferai?

[Balaam bénit Israël de Peor]

²⁷Balak dit encore à Balaam : Viens maintenant, je te conduirai dans un autre lieu ; peut-être que Dieu

trouvera bon que tu me le maudisses de là. ²⁸Balak conduisit donc Balaam sur le sommet de Peor, qui regarde du côté de Jeshimon. ²⁹Et Balaam lui dit : Bâtis-moi ici sept autels, et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers. ³⁰Et Balak fit donc comme Balaam lui avait dit; puis il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel.

CHAPITRE 24

¹Or Balaam, voyant que Yahweh voulait bénir Israël, n'alla plus comme les autres fois chercher des enchantements; mais il tourna son visage du côté du désert. ²Et Balaam leva les yeux, il vit Israël qui se tenait rangé selon ses tribus. Alors l'Esprit de Dieu fut sur lui. ³Et il prononça à haute voix son discours sentencieux et dit : Balaam, fils de Beor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert dit : ⁴Celui qui entend les paroles de Dieu, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe à terre, et qui a les yeux ouverts dit : ⁵Que tes tentes sont belles, ô Jacob! Et tes tabernacles, ô Israël! ⁶Ils sont étendus comme des torrents, comme des jardins près d'un fleuve, comme des arbres d'aloès que Yahweh a plantés, comme des cèdres auprès des eaux. ⁷L'eau coule de ses seaux, et sa semence est parmi d'abondantes eaux. Et son roi s'élève audessus d'Agag, et son royaume sera haut élevé. ⁸Dieu, qui l'a tiré d'Egypte, est pour lui comme la vigueur du buffle; il consumera les nations qui sont ses ennemies; il brisera leurs os, et les percera de ses flèches. ⁹Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est dans sa force, et comme un vieux lion; qui le réveillera? Quiconque te bénit, sera béni, et quiconque te maudit, sera maudit. ¹⁰Alors Balak se mit très en colère contre Balaam, il frappa des mains et Balak parla ainsi à Balaam : Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et voici, tu les as bénis, tu les a bénis s trois fois déjà. ¹¹Et maintenant, fuis dans ton pays! J'avais dit que je t'honorerais, je t'honorerais t, mais Yahweh t'empêche d'être honoré. ¹²Et Balaam répondit à Balak: N'ai-je pas dit à tes messagers que tu m'as envoyés : ¹³Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais transgresser

q. [23:19] Ja. 1:17.

r. [23:21] Jé. 50:20; Ro. 4:7.

s. [24:10] Voir le commentaire en Ge. 2:16-17.

t. [24:11] Le mot hébreu est utilisé deux fois dans ce passage. Voir le commentaire en Ge. 2:17.

l'ordre de Yahweh pour faire de moi-même du bien ou du mal; mais ce que Yahweh dira, je le dirai. ¹⁴Maintenant donc je m'en vais vers mon peuple. Viens, je te donnerai un conseil, et je te dirai ce que ce peuple fera à ton peuple, dans les derniers jours.

[Prophétie sur le Roi qui sort de Jacob, le Messie]

¹⁵Alors il prononça son discours sentencieux et dit : Balaam, fils de Beor dit, et l'homme qui a l'œil ouvert dit : ¹⁶Celui qui entend les paroles de Dieu, qui connaît la science du Très-Haut, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe à terre, et qui a les yeux ouverts. ¹⁷Je le vois, mais non pas maintenant; je le regarde, mais non pas de près; une Etoile est sortie de Jacob u, et un Sceptre s'est élevé d'Israël. Il transpercera les cotés de Moab, il détruira tous les enfants de Seth. ¹⁸Edom sera sa possession, Séir sera possédé par ses ennemis, et Israël se portera vaillamment. ¹⁹Et il y en aura un de Jacob qui dominera, il fera périr le reste de la ville. ²⁰Il vit aussi Amalek, il prononça son discours sentencieux et dit : Amalek est le premier des nations, mais à la fin il sera détruit. ²¹Il vit aussi les Kéniens v. Il prononça à haute voix son discours sentencieux et dit : Ta demeure est dans un lieu solide, et tu as mis ton nid dans le rocher; ²²toutefois, le Kénien sera consumé, jusqu'à ce que l'Assyrien t'emmène en captivité. ²³Il continua à prononcer à haute voix son discours sentencieux, et il dit : Malheur à celui qui vivra quand Dieu fera ces choses. ²⁴Et des navires viendront de Kittim, et ils humilieront l'Assyrien et l'Hébreu; et lui aussi sera détruit. ²⁵Puis Balaam se leva, et s'en alla pour retourner chez lui. Balak aussi s'en alla son chemin.

CHAPITRE 25

[Prostitution d'Israël à Baal-Peor w]

¹Alors Israël demeurait à Sittim; et le peuple commença à commettre la fornication avec les

filles de Moab. ²Car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux; et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux. ³Et Israël s'accoupla à Baal-Peor, c'est pourquoi la colère de Yahweh s'enflamma contre Israël x. ⁴Et Yahweh dit à Moïse : Prends tous les chefs du peuple, et fais-les pendre devant Yahweh en face du soleil, afin que la colère de Yahweh se détourne d'Israël y. ⁵Moïse donc dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous fasse mourir les hommes qui sont à sa charge, et qui se sont joints à Baal-Peor. ⁶Et voici, un homme des enfants d'Israël vint, et amena à ses frères une Madianite, devant Moïse et devant toute l'assemblée des fils d'Israël, tandis qu'ils pleuraient à l'entrée de la tente d'assignation. ⁷Ce que Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le prêtre, ayant vu, se leva du milieu de l'assemblée et prit une lance dans sa main. ⁸Et il entra dans la tente de l'homme Israélite et les transperça tous deux, l'homme Israélite puis la femme, par le ventre. Et la plaie s'arrêta parmi les enfants d'Israël^z. ⁹Or il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie. ¹⁰Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹¹Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux; et je n'ai point, dans mon ardeur, consumé les fils d'Israël. ¹²C'est pourquoi, dis-lui : Voici, je lui donne mon alliance de paix. ¹³Et l'alliance de prêtrise perpétuelle sera tant pour lui que pour sa postérité après lui, parce qu'il a été animé de zèle pour son Dieu, et qu'il a fait propitiation pour les enfants d'Israël. ¹⁴Et le nom de l'homme Israélite tué, lequel fut tué avec la Madianite, était Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de père des Siméonites. ¹⁵Et le nom de la femme Madianite qui fut tuée était Cozbi, fille de Tsur, chef du peuple, et d'une maison de père en Madian. ¹⁶Yahweh parla à Moïse, en disant: 17 Mettez en détresse les Madianites, tuezles; ¹⁸car ils vous ont serrés les premiers par leurs

Kéniens = « forgerons » tribu du beau-père de Moïse qui vivait dans la région du sud de la Palestine.

u. [24:17] L'Etoile en question est Jésus-Christ, qui se révéla à Jean comme l'Etoile brillante du matin (Ap. 22:16).

v. [24:21] Il v a plusieurs sens à ce mot :

Caïn = « possession », « artisan, forgeron », fils d'Adam.

w. [25:1] No. 31:16; Ja. 4:4; Ap. 2:14.

x. [25:3] Ps. 106:28; Os. 9:10.

y. [25:4] De. 4:3; Jos. 22:17.

z. [25:8] Ps. 106:30.

ruses, par lequelles ils vous ont surpris dans l'affaire de Peor, et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un chef d'entre les Madianites, leur sœur, qui a été tuée le jour de la plaie, causée par l'affaire de Peor.

CHAPITRE 26

[Nouveau dénombrement des hommes de guerre]

¹ Or il arriva qu'après cette plaie-là, que Yahweh parla à Moïse, et à Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre, en disant : ²Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, à savoir de tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. ³Moïse donc et Eléazar, le prêtre, leur parlèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain de Jéricho, en disant : ⁴Qu'on fasse le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis du pays d'Egypte. ⁵Ruben, premier-né d'Israël. Fils de Ruben : Hénoc, de qui descend la famille des Hénokites; Pallu, de qui descend la famille des Palluites; ⁶Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Carmi, de qui descend la famille des Carmites. ⁷Ce sont là les familles des Rubénites : Ceux qui furent dénombrés étaient quarante-trois mille sept cent trente. ⁸Et les fils de Pallu : Eliab. ⁹Fils d'Eliab : Nemuel, Dathan et Abiram. Ce Dathan et cet Abiram, qui étaient de ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, se révoltèrent contre Moïse et contre Aaron dans l'assemblée de Koré, lors de leur révolte contre Yahweh. ¹⁰Et lorsque la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, ainsi que Koré, ceux qui s'étaient assemblés avec lui moururent. Et le feu dévora les deux cent cinquante hommes qui servirent d'avertissement. ¹¹Mais les fils de Koré ne moururent pas. ¹²Les fils de Siméon selon leurs familles : De Nemuel descend la famille des Némuélites : de Jamin, la famille des Jaminites; de Jakin, la famille des Jakinites; ¹³de Zérach, la famille des Zérachites; de Saül, la famille des Saülites. ¹⁴Ce sont là les familles des Siméonites, qui furent vingt-deux mille deux cents. ¹⁵Fils de Gad selon leurs familles. De Tsephon, descend la famille des Tsephonites; de Haggi, la famille des Haggites; de Schuni, la famille des Schunites; ¹⁶d'Ozni, la famille des Oznites; d'Eri, la famille des Erites; ¹⁷d'Arod, la famille des Arodites; d'Areéli, la famille des Areélites. ¹⁸Ce sont là les familles des fils de Gad, d'après leur dénombrement : Quarante mille cinq cents. ¹⁹Fils de Juda, Er, et Onan; mais Er et Onan moururent au pays de Canaan a. 20 Voici les fils de Juda selon leurs familles : De Schéla descend la famille des Schélanites; de Pérets, la famille des Péretsites; de Zérach, la famille des Zérachites. ²¹Les fils de Pérets furent : Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Hamul, de qui descend la famille des Hamulites. ²²Ce sont là les familles de Juda, selon leur dénombrement : Soixante-seize mille cinq cents. ²³Fils d'Issacar, selon leurs familles: De Thola descend la famille des Tholaïtes; de Puva, la famille des Puvites; ²⁴de Jaschub, la famille des Jaschubites; de Schimron, la famille des Schimronites. ²⁵Ce sont là les familles d'Issacar, d'après leur dénombrement : Soixante-quatre mille trois cents. ²⁶Fils de Zabulon, selon leurs familles : De Séred, descend la famille des Sardites; d'Elon, la famille des Elonites; de Jahleel, la famille des Jahleélites. ²⁷Ce sont là les familles des Zabulonites, d'après leur dénombrement : Soixante mille cing cents. ²⁸Fils de Joseph, selon leurs familles : Manassé et Ephraïm. ²⁹Fils de Manassé. De Makir descend la famille des Makirites. Makir engendra Galaad. De Galaad descend la famille des Galaadites. ³⁰Voici les fils de Galaad : Jézer, de qui descend la famille des Jézerites; Hélek, la famille des Hélekites. ³¹Asriel, la famille des Asriélites; Sichem, la famille des Sichémites; ³²Schemida, la famille des Schemidaïtes; Hépher, la famille des Héphrites. ³³Tselophchad, fils de Hépher, n'eut point de fils, mais des filles. Voici les noms des filles de Tselophchad: Machla, Noa, Hogla, Milca, et Thirtsa. ³⁴Ce sont là les familles de Manassé, d'après leur dénombrement : Cinquante-deux mille sept cents. ³⁵Voici les fils d'Ephraïm, selon leurs familles : De Schutélach descend la famille des Schutalchites; de Béker, la famille des Bakrites; de Thachan, la famille des Thachanites. ³⁶Voici les fils de Schutélach : D'Eran est descendue la famille des Eranites. ³⁷Ce sont là les familles des fils d'Ephraïm, d'après leur dénombrement : Trentedeux mille cinq cents. Ce sont là les fils de Joseph,

selon leurs familles. ³⁸Fils de Benjamin, selon leurs familles : De Béla descend la famille des Balites ; d'Aschbel, la famille des Aschbélites; d'Achiram, la famille des Achiramites; ³⁹De Schupham, la famille des Schuphamites; de Hupham, la famille des Huphamites. ⁴⁰Les fils de Béla furent Ard et Naaman. D'Ard descend la famille des Ardites; et de Naaman la famille des Naamanites. ⁴¹Ce sont là les fils de Benjamin, d'après leurs familles; et leur dénombrement : Quarante-cinq mille six cents. ⁴²Voici les fils de Dan, selon leurs familles : De Schucham descend la famille des Schuchamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles. ⁴³Toutes les familles des Schuchamites, selon leur dénombrement : Soixante-quatre mille quatre cents. ⁴⁴Fils d'Aser, selon leurs familles : De Jimna descend la famille des Jimnites; de Jischvi, la famille des Jischvites; de Beria la famille des Beriites. ⁴⁵Des fils de Beria descendent : De Héber, la famille des Hébrites; de Malkiel, la famille des Malkiélites. ⁴⁶Et le nom de la fille d'Aser était Sérach. ⁴⁷Ce sont là les familles des fils d'Aser, d'après leur dénombrement : Cinquante-trois mille quatre cents. ⁴⁸Fils de Nephthali, selon leurs familles : De Jahtseel descend la famille des Jahtseélites; de Guni, la famille des Gunites; ⁴⁹de Jetser la famille des Jitsrites; de Schillem, la famille des Schillémites. ⁵⁰Ce sont là les familles de Nephthali, selon leurs familles, et leur dénombrement : Quarantecinq mille quatre cents. ⁵¹Voici les dénombrés des fils d'Israël, qui furent six cent un mille sept cent trente. ⁵²Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁵³Le pays sera partagé entre ceux-ci en héritage, selon le nombre des noms. ⁵⁴A ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras moins d'héritage; on donnera à chacun son héritage selon le nombre de ses dénombrés. 55Toutefois, que le pays soit partagé par le sort ; et qu'ils prennent leur héritage selon les noms des tribus de leurs pères b. ⁵⁶L'héritage de chacun sera selon que le sort le montrera, et on aura égard au plus grand et au plus petit nombre. ⁵⁷Et ce sont ici les dénombrés de Lévi selon leurs familles; de Guerschon, la famille des Guerschonites; de Kehath, la famille des Kehathites; de Merari, la famille des Merarites. ⁵⁸Ce sont ici les familles de Lévi; la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Machlites, la famille des Muschites, la famille des Korites. Kehath engendra Amram. ⁵⁹Et le nom de la femme d'Amram était Jokébed, fille de Lévi, qui naquit à Lévi en Egypte ; et elle enfanta à Amram : Aaron, Moïse, et Marie, leur sœur. ⁶⁰Et il naquit à Aaron : Nadab et Abihu, Eléazar et Ithamar. ⁶¹Nadab et Abihu moururent lorsqu'ils apportèrent du feu étranger devant Yahweh c. 62Et tous les dénombrés des Lévites furent vingt-trois mille, tous mâles, depuis l'âge d'un mois, et au dessus, qui ne furent point dénombrés avec les autres enfants d'Israël, car on ne leur donna point d'héritage entre les enfants d'Israël. ⁶³Ce sont là ceux qui furent dénombrés par Moïse et Eléazar, le prêtre, qui firent le dénombrement des fils d'Israël dans les plaines de Moab, près du Jourdain de Jéricho; ⁶⁴entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été dénombrés par Moïse et Aaron le prêtre, quand ils firent le dénombrement des enfants d'Israël au désert de Sinaï. ⁶⁵Car Yahweh avait dit d'eux : ils mourront certainement dans le désert, et qu'ainsi il n'en restera pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun d.

CHAPITRE 27

[Loi sur les héritages ^e]

¹Or les filles de Tselophchad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles de Manassé, fils de Joseph, s'approchèrent; et ce sont ici les noms de ses filles: Machla, Noa, Hogla, Milca, et Thirtsa. ²Elles se présentèrent devant Moïse, devant Eléazar, le prêtre, et devant les princes et toute l'assemblée, à l'entrée de la tente d'assignation. Elles dirent: ³Notre père est mort dans le désert; il n'était toutefois pas dans la troupe de ceux qui s'assemblèrent contre Yahweh, dans l'assemblée de Koré, mais il est mort dans son péché, et il n'avait point de fils. ⁴Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché de

b. [26:55] Jos. 11:23; Jos. 14:2; Jos. 18:6-8.

c. [26:61] Lé. 10:1-2; 1 Ch. 24:2.

d. [26:65] 1 Co. 10:5.

e. [27:1] No. 36.

sa famille, parce qu'il n'a point eu de fils? Donnenous une possession parmi les frères de notre père. ⁵Moïse rapporta leur cause devant Yahweh. ⁶Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ⁷Les filles de Tselophchad ont parlé droitement. Tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder parmi les frères de leur père, et tu leur feras passer l'héritage de leur père. ⁸Tu parleras aussi aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsqu'un homme mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. ⁹S'il n'a pas de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. ¹⁰S'il n'a pas de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père. ¹¹Et si son père n'a pas de frère, vous donnerez son héritage à son parent le plus proche de sa famille, et il le possédera. Et ce sera pour les enfants d'Israël une ordonnance de droit, comme Yahweh l'a ordonné à Moïse.

[Moïse voit de loin le pays promis aux fils d'Israël]

¹²Yahweh dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne d'Abarim, et regarde le pays que je donne aux enfants d'Israël ^f. ¹³Tu le regarderas donc; et puis tu seras toi aussi recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron ton frère y a été recueilli; ¹⁴parce que vous avez été rebelles à mon ordre dans le désert de Tsin, lors de la contestation de l'assemblée, vous ne m'avez point sanctifié au sujet des eaux devant eux; ce sont les eaux de Meriba, à Kadès, dans le désert de Tsin.

[Yahweh désigne Josué comme successeur de Moïse]

¹⁵Moïse parla à Yahweh, en disant: ¹⁶Que Yahweh, le Dieu des esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée un homme ^g, ¹⁷qui sorte devant eux et qui entre devant eux, et qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de Yahweh ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger ^h. ¹⁸Alors Yahweh dit à Moïse: Prends Josué, fils de Nun, un homme en qui est l'Esprit, et tu poseras ta main sur lui ⁱ. ¹⁹Tu le présenteras devant Eléazar,

le prêtre, et devant toute l'assemblée; et tu lui donneras des instructions sous leurs yeux. ²⁰Et tu lui feras part de ton autorité, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute. ²¹Et il se présentera devant Eléazar, le prêtre, qui consultera pour lui les jugements de l'urim devant Yahweh; et à sa parole ils sortiront, et à sa parole ils entreront, lui, les enfants d'Israël, avec lui, et toute l'assemblée. ²²Moïse donc fit comme Yahweh lui avait ordonné. Il prit Josué et le présenta devant Eléazar, le prêtre, et devant toute l'assemblée. ²³Puis il posa ses mains sur lui, et lui donna des instructions, comme Yahweh l'avait dit par Moïse.

CHAPITRE 28

[Consignes relatives au temps des sacrifices]

¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Donne cet ordre aux enfants d'Israël, et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir en leur temps, mon offrande, ma nourriture, pour mes sacrifices consumés par le feu, qui me sont d'une bonne odeur k. 3Tu leur diras : Voici le sacrifice consumé par le feu que vous offrirez à Yahweh : Deux agneaux d'un an sans défaut, chaque jour, en holocauste perpétuel ¹. ⁴Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux soirs, ⁵et la dixième partie d'épha de fine farine pour le gâteau, pétrie avec le quart d'un hin d'huile vierge ^m. ⁶C'est l'holocauste perpétuel, qui a été offert à la montagne de Sinaï, c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une bonne odeur à Yahweh. ⁷Et sa libation sera d'un quart de hin pour chaque agneau : Et tu verseras dans le lieu saint la libation de boisson forte à Yahweh. ⁸Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux soirs, tu feras le même gâteau qu'au matin, et la même libation, en sacrifice consumé par le feu d'une bonne odeur à Yahweh. ⁹Mais le jour du sabbat vous offrirez deux agneaux d'un an sans défaut, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour

f. [27:12] De. 32:48-49.

g. [27:16] Hé. 12:9.

h. [27:17] 1 R. 22:17; Mt. 9:36; Mc. 6:34.

i. [27:18] De. 34:9.

j. [27:21] Lé. 8:8.

k. [28:2] Lé. 3:11; Lé. 21:6.

l. [28:3] Ex. 29:38.

m. [28:5] Lé. 2:1; Ex. 29:40; Ex. 16:36.

le gâteau, avec sa libation. ¹⁰C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel avec sa libation. ¹¹Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à Yahweh deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an sans défaut; ¹²et trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau de chaque taureau, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau du bélier; ¹³et un dixième de fine farine pétrie à l'huile, comme gâteau pour chaque agneau, en holocauste, d'une bonne odeur, et en sacrifice consumé par le feu à Yahweh. ¹⁴Et leurs libations seront d'un demi-hin de vin pour chaque veau, d'un tiers de hin pour un bélier, et d'un quart de hin pour chaque agneau, c'est l'holocauste du commencement de chaque mois, selon tous les mois de l'année. ¹⁵On sacrifiera aussi à Yahweh un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, et sa libation. ¹⁶Au quatorzième jour du premier mois, ce sera la Pâque à Yahweh. ¹⁷Et au quinzième jour du même mois sera un jour de fête. On mangera pendant sept jours des pains sans levainⁿ. ¹⁸Au premier jour, il v aura une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ¹⁹Et vous offrirez un sacrifice consumé par le feu en holocauste à Yahweh : Deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut. ²⁰Leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, vous en offrirez trois dixièmes pour chaque jeune taureau, et deux dixièmes pour un bélier; ²¹tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux, ²²et un bouc en sacrifice pour l'expiation, afin de faire propitiation pour vous. ²³Vous offrirez ces choses là, outre l'holocauste du matin, qui est l'holocauste perpétuel. ²⁴Vous offrirez ces choseslà chaque jour, pendant sept jours, comme l'aliment d'un sacrifice consumé par le feu, d'une bonne odeur à Yahweh. On offrira cela outre l'holocauste perpétuel, et sa libation. ²⁵Et au septième jour, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ²⁶Et au jour des prémices, quand vous offrirez à Yahweh une offrande nouvelle de gâteau à votre fête des semaines, vous aurez une sainte convocation: Vous ne ferez aucune œuvre servile.

²⁷Et vous offrirez en holocauste d'une bonne odeur à Yahweh, deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an. ²⁸Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chaque jeune taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, ²⁹et d'un dixième pour chacun des sept agneaux; ³⁰et un jeune bouc, afin de faire propitiation pour vous. ³¹Vous les offrirez, outre l'holocauste perpétuel et son offrande, lesquels seront sans défaut, avec leurs libations.

CHAPITRE 29

[Consignes relatives au temps des sacrifices - suite]

¹Et le premier jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce jour sera publié parmi vous au son des trompettes °. ²Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à Yahweh, un jeune taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut. ³Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le jeune taureau, de deux dixièmes pour le bélier, ⁴et un dixième pour chacun des sept agneaux; ⁵et un jeune bouc en sacrifice pour l'expiation, afin de faire propitiation pour vous, ⁶outre l'holocauste du commencement du mois et son gâteau, et l'holocauste perpétuel et son gâteau, et leurs libations selon leur ordonnance. Ce sont des sacrifices consumés par le feu en bonne odeur à Yahweh. ⁷Et au dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous affligerez vos âmes : Vous ne ferez aucune œuvre ^p. ⁸Et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à Yahweh, un jeune taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, qui seront sans défaut. ⁹Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, ¹⁰et d'un dixième pour chacun des sept agneaux; ¹¹un jeune bouc aussi en sacrifice d'expiation, outre le sacrifice des expiations, l'holocauste perpétuel et son gâteau, avec leurs libations. ¹²Et au quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation: Vous ne ferez aucune œuvre servile. Vous célébrerez une fête à Yahweh, pendant sept

n. [28:17] Ex. 12; Lé. 23:5-6.

o. [29:1] Lé. 23:24-25.

p. [29:7] Lé. 16:29-31; Lé. 23:27.

q. [29:12] Lé. 23:34-43.

jours q. 13Et vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh, treize jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut. ¹⁴Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize jeunes taureaux, de deux dixièmes pour chacun des deux béliers, ¹⁵et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux. ¹⁶Et un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son gâteau, et sa libation. ¹⁷Et au second jour, vous offrirez douze jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ¹⁸avec les gâteaux et les libations pour les jeunes taureaux, pour les béliers, et pour les agneaux, selon leur nombre, d'après les ordonnances. ¹⁹Vous offrirez un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, et son offrande, avec leurs libations. ²⁰Et au troisième jour, vous offrirez onze taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut; ²¹et les gâteaux et les libations pour les jeunes taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, selon leur ordonnance. ²²Et un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste continuel, son gâteau et sa libation. ²³Et au quatrième jour, vous offrirez dix jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ²⁴les gâteaux et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance; ²⁵et un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ²⁶Et au cinquième jour, vous offrirez neuf jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ²⁷avec les gâteaux et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance; ²⁸et un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste continuel, son gâteau, et sa libation. ²⁹Et le sixième jour, vous offrirez huit jeunes taureaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ³⁰et les gâteaux, les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux selon leur nombre, leur ordonnance. ³¹Et un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste continuel, son offrande, et sa libation. ³²Et au septième jour, vous offrirez sept jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ³³avec les gâteaux et les libations pour les

jeunes taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance; ³⁴et un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste continuel, son gâteau, et sa libation. ³⁵Et au huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ³⁶Et vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh : Un jeune taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut, ³⁷avec les gâteaux et les libations pour le jeune taureau, le bélier, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance; ³⁸et un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ³⁹Vous offrirez ces choses à Yahweh dans vos fêtes solennelles, outre vos vœux, et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos libations, et vos sacrifices d'offrande de paix.

CHAPITRE 30

[Les vœux]

¹Et Moïse parla aux enfants d'Israël selon toutes les choses que Yahweh lui avait ordonnées. ²Moïse parla aussi aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en disant : Voici ce que Yahweh ordonne. ³Quand un homme fera un vœu à Yahweh, ou aura juré par serment, pour lier son âme par un vœu, il ne violera pas sa parole; il fera selon toutes les choses qui sont sorties de sa bouche^r. ⁴Mais quand une femme fera un vœu à Yahweh, et qu'elle se liera par un serment, dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père, ⁵et que son père aura entendu son vœu et le serment par lequel elle a lié son âme, si son père ne lui dit rien, tous ses vœux seront valables, et tout serment par lequel elle aura lié son âme sera valable; ⁶mais si son père la désapprouve le jour où il l'a entendue, aucun de ses vœux ou de ses serments par lesquels elle a lié son âme ne sera valable, et Yahweh lui pardonnera; parce que son père l'a désapprouvée. ⁷Et si elle a un mari, et qu'elle s'est engagée par quelque vœu ou par une parole échappée de ses lèvres par laquelle elle aura lié son âme, ⁸et que son mari l'aura entendue, et que le jour même où il l'a entendue, il ne lui a rien dit, ses vœux alors seront valables, et ses serments par lesquels elle aura lié son âme seront valables; ⁹mais si son mari la désapprouve le jour où il l'a entendue, alors il annulera le vœu par lequel elle s'est engagée et la parole échappée de ses lèvres, par laquelle elle avait lié son âme; et Yahweh lui pardonnera. ¹⁰Mais le vœu de la veuve ou de la répudiée, tout ce par quoi elle aura lié son âme, sera valable pour elle. ¹¹Que si étant encore dans la maison de son mari elle a fait un vœu, ou si elle a lié son âme par serment, ¹²et que son mari l'ait entendu, et ne lui en ait rien dit, et ne l'ait pas désapprouvée, alors tous ses vœux seront valables, et tout serment par leguel elle a lié son âme sera valable. ¹³Mais si son mari les a entièrement annulés le jour où il les a entendus, alors rien de ce qui est sorti de ses lèvres, soit ses vœux, soit le serment par lequel elle a lié son âme ne seront valables; parce que son mari les a annulés, et Yahweh lui pardonnera. ¹⁴Son mari ratifiera ou son mari annulera tout vœu et toute obligation faite par serment, pour affliger l'âme. ¹⁵Mais si son mari ne lui en a absolument rien dit, d'un jour à l'autre, il aura ratifié tous ses vœux ou toutes ses obligations dont elle était tenue ; il les aura, dis-je, ratifiés, parce qu'il ne lui en a rien dit le jour où il les a entendus. ¹⁶Mais s'il les a expressément annulés après les avoir entendus, alors il portera l'iniquité de sa femme. ¹⁷Telles sont les ordonnances que Yahweh ordonna à Moïse, entre un mari et sa femme; entre un père et sa fille, étant encore dans la maison de son père, dans sa jeunesse.

CHAPITRE 31

[Jugements sur Madian s]

¹Yahweh parla à Moïse, en disant : ²Fais la vengeance des enfants d'Israël sur les Madianites, puis tu seras recueilli auprès de ton peuple. ³Moïse donc parla au peuple, en disant : Que quelquesuns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre, et qu'ils aillent contre Madian, pour exécuter la vengeance de Yahweh sur Madian. ⁴Vous enverrez à la guerre mille hommes de chaque tribu, de toutes les tribus d'Israël. ⁵On donna d'entre les milliers

d'Israël mille hommes de chaque tribu, qui furent douze mille hommes équipés pour la guerre. ⁶Moïse les envoya à la guerre, savoir mille de chaque tribu, et avec eux Phinées, fils d'Eléazar, le prêtre, qui portait les instruments sacrés et les trompettes retentissantes. ⁷Ils s'avancèrent donc contre Madian, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse, et ils en tuèrent tous les mâles. ⁸Ils tuèrent aussi les rois de Madian, outre les autres qui y furent tués, Evi, Rékem, Tsur, Hur, et Réba, cinq rois de Madian; ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam, fils de Beor ^t. ⁹Et les fils d'Israël emmenèrent prisonniers les femmes de Madian, avec leurs petits enfants, et pillèrent tout leur gros et menu bétail, et tous leurs biens. ¹⁰Ils brûlèrent par le feu toutes leurs villes, leurs demeures, et tous leurs châteaux. ¹¹Ils prirent tout le butin et tout le pillage, tant des hommes que du bétail^u; ¹²puis ils amenèrent les captifs, le pillage, et le butin, à Moïse, à Eléazar le prêtre, et à l'assemblée des enfants d'Israël, au camp, dans les plaines de Moab, qui sont près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ¹³Moïse, Eléazar, le prêtre, et tous les princes de l'assemblée sortirent au-devant d'eux, hors du camp. ¹⁴Et Moïse se mit en grande colère contre les officiers de l'armée, les chefs des milliers, et les chefs des centaines, qui revenaient de cet exploit de guerre. ¹⁵Et Moïse leur dit : N'avez-vous pas gardé en vie toutes les femmes? ¹⁶Voici ce sont elles qui, à la parole de Balaam, ont donné l'occasion aux fils d'Israël de pécher contre Yahweh dans l'affaire de Peor; ce qui attira la plaie sur l'assemblée de Yahweh v. ¹⁷Or maintenant, tuez tous les mâles d'entre les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu un homme en couchant avec lui w; 18 mais vous garderez en vie toutes les jeunes filles qui n'ont point connu la couche d'un homme. ¹⁹Au reste, demeurez sept jours hors du camp; quiconque aura tué quelqu'un, et quiconque aura touché quelqu'un qui aura été tué, se purifiera le troisième et le septième jour, tant vous que vos prisonniers. ²⁰Vous purifierez aussi tous vos vêtements, et tout ce qui sera fait de peau, et tout ouvrage de poil de chèvre, et toute vaisselle de

s. [31:1] No. 25:6-18.

t. [31:8] Jos. 13:21-22.

u. [31:11] De. 20:14.

v. [31:16] 2 Pi. 2:15; Ap. 2:14.

w. [31:17] Jg. 21:11.

bois. ²¹Eléazar, le prêtre, dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici l'ordonnance et la loi que Yahweh a ordonné à Moïse. ²²En général l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb; ²³tout ce qui peut passer par le feu, vous le ferez passer par le feu pour le rendre pur. Seulement on purifiera avec l'eau de purification toutes les choses qui ne peuvent aller au feu, vous les ferez passer dans l'eau. ²⁴Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour, ensuite vous serez purs; puis vous entrerez au camp.

[Partage du butin]

²⁵Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ²⁶Fais le compte du butin et de tout ce qu'on a emmené, tant des personnes que des bêtes, toi et Eléazar, le prêtre, et les chefs des pères de l'assemblée. ²⁷Et partage par moitié le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre et toute l'assemblée x. ²⁸Tu prélèveras aussi pour Yahweh un tribut sur les hommes de guerre qui sont allés à la bataille, savoir un sur cinq cents, tant des personnes, que des bœufs, des ânes et des brebis. ²⁹On le prendra sur leur moitié, et tu le donneras à Eléazar, le prêtre, en offrande présentée par élévation à Yahweh. ³⁰Et sur la moitié qui appartient aux enfants d'Israël, tu prendras un sur cinquante, tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tous les autres animaux, et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le tabernacle de Yahweh. ³¹Moïse et Eléazar, le prêtre, firent comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ³²Or le butin qui était resté du pillage du peuple qui était allé à la guerre, était de six cent soixante-quinze mille brebis; ³³de soixante-douze mille bœufs; ³⁴de soixante et un mille ânes, ³⁵quant aux femmes qui n'avaient point connu la couche d'un homme, elles étaient en tout trente-deux mille âmes. ³⁶Et la moitié du butin, à savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis; ³⁷dont le tribut pour Yahweh, quant aux brebis, était de six cent soixante-quinze; ³⁸trentesix mille bœufs; dont le tribut pour Yahweh, quant aux bœufs, était de soixante-douze bœufs, ³⁹trente mille cing cents ânes; dont le tribut pour Yahweh, quant aux ânes, était de soixante et un ânes; ⁴⁰et de

seize mille personnes, dont le tribut pour Yahweh était de trente-deux personnes. ⁴¹Et Moïse donna à Eléazar, le prêtre, le tribut de l'offrande présentée par élévation à Yahweh, comme Yahweh le lui avait ordonné. ⁴²Et de l'autre moitié qui appartenait aux enfants d'Israël, que Moïse avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre; ⁴³or de cette moitié qui fut pour l'assemblée, et qui montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis, ⁴⁴trente-six mille bœufs, ⁴⁵trente mille cing cents ânes, ⁴⁶et à seize mille personnes : ⁴⁷de cette moitié, dis-ie, qui appartenait aux enfants d'Israël, Moïse prit un sur cinquante, tant des personnes que des bêtes, et les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le tabernacle de Yahweh, comme Yahweh le lui avait ordonné. ⁴⁸Les commandants des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines, s'approchèrent de Moïse, ⁴⁹et lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des hommes de guerre qui étaient sous nos ordres, il ne manque pas un homme d'entre nous. ⁵⁰C'est pourquoi, nous offrons l'offrande de Yahweh, chacun les objets que nous avons trouvés : Des jovaux d'or, des chaînes de cheville, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers, afin de faire propitiation pour nos personnes devant Yahweh. ⁵¹Moïse et Eléazar, le prêtre, reçurent d'eux cet or, tous ces objets travaillés. ⁵²Et tout l'or de l'offrande présentée par élévation à Yahweh, de la part des chefs de milliers et des chefs de centaines, montait à seize mille sept cent cinquante sicles. ⁵³Or les hommes de guerre gardèrent chacun pour soi ce qu'ils avaient pillé. ⁵⁴Moïse donc et Eléazar, le prêtre, prirent l'or des chefs des milliers et des chefs de centaines, et l'apportèrent à la tente d'assignation, comme souvenir pour les enfants d'Israël, devant Yahweh.

CHAPITRE 32

[Ruben et Gad en Galaad]

¹Les fils de Ruben et les fils de Gad avaient beaucoup de bétail, en très grande quantité, et ils virent que le pays de Jaezer et le pays de Galaad étaient un lieu propre pour du bétail. ²Ainsi les fils de Gad et les fils de Ruben vinrent, et parlèrent à Moïse et à Eléazar, le prêtre, et aux princes de l'assemblée, en disant : ³Atharoth, Dibon, Jaezer, Nimra, Hesbon, et Elealé, Sebam, Nebo, et Beon, ⁴ce pays-là que Yahweh a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un pays propre pour le bétail, et tes serviteurs ont des troupeaux. ⁵Ils dirent donc : Si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que ce pays soit donné en possession à tes serviteurs; et ne nous fais point passer le Jourdain. ⁶Mais Moïse répondit aux fils de Gad, et aux fils de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, demeurerez-vous ici? ⁷Pourquoi voulez-vous décourager les enfants d'Israël de passer dans le pays que Yahweh leur a donné? ⁸C'est ainsi que firent vos pères quand je les envoyai de Kadès-Barnéa pour examiner le pays. ⁹Car ils montèrent jusqu'à la vallée d'Eschcol, virent le pays, puis découragèrent les enfants d'Israël, afin qu'ils n'entrent point dans le pays que Yahweh leur avait donné. ¹⁰C'est pourquoi la colère de Yahweh s'enflamma ce jour-là, et il jura en disant : ¹¹Les hommes qui sont montés hors d'Egypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, ne verront point le pays que j'ai juré de donner à Abraham, Isaac, et à Jacob; car ils n'ont point persévéré à me suivre y, ¹²excepté Caleb, fils de Jephunné, le Kénizien, et Josué, fils de Nun, car ils ont persévéré à suivre Yahweh. ¹³Ainsi la colère de Yahweh s'enflamma contre Israël et il les fit errer dans le désert pendant quarante ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait le mal aux yeux de Yahweh, ait été consumée. ¹⁴Et voici, vous vous êtes levés à la place de vos pères, comme une race d'hommes pécheurs, pour augmenter encore l'ardeur de la colère de Yahweh contre Israël. ¹⁵Si vous vous détournez de lui, il continuera encore à vous laisser au désert, et vous ferez détruire tout ce peuple. ¹⁶Mais ils s'approchèrent de lui et lui dirent : Nous bâtirons ici des cloisons pour nos troupeaux, et des villes pour nos petits enfants; ¹⁷et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits en leur lieu; mais nos petits enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays. ¹⁸Nous ne retournerons point dans nos maisons avant que chacun des enfants d'Israël n'ait pris possession de son héritage; ¹⁹et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au-

delà du Jourdain, ni plus avant; parce que nous aurons notre héritage de ce côté-ci du Jourdain, à l'orient. ²⁰Et Moïse leur dit : Si vous faites cela, si vous vous équipez devant Yahweh pour aller à la guerre, ²¹si chacun de vous étant équipé passe le Jourdain devant Yahweh, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis loin de devant lui, ²²et que le pays soit assujetti devant Yahweh, et qu'ensuite vous vous en retournez, alors vous serez innocents envers Yahweh, et envers Israël; et ce pays-ci vous appartiendra pour le posséder devant Yahweh. ²³Mais si vous ne faites point cela, vous péchez contre Yahweh; et sachez que votre péché vous atteindra. ²⁴Bâtissez donc des villes pour vos petits enfants, et des cloisons pour vos troupeaux, et faites ce que vous avez dit. ²⁵Alors les fils de Gad et les fils de Ruben parlèrent à Moïse, en disant : Tes serviteurs feront ce que mon seigneur a ordonné. ²⁶Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux, et tout notre bétail demeureront ici dans les villes de Galaad; ²⁷et tes serviteurs passeront chacun armé pour aller à la guerre devant Yahweh, prêts à combattre, comme mon seigneur a parlé. ²⁸Alors Moïse donna des ordres à leur sujet à Eléazar, le prêtre, à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des fils d'Israël. ²⁹Il leur dit : Si les fils de Gad et les fils de Ruben passent avec vous le Jourdain tous armés, prêts à combattre devant Yahweh, et que le pays vous soit assujetti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession. ³⁰Mais s'ils ne marchent point en armes avec vous, qu'ils s'établissent au milieu de vous dans le pays de Canaan. ³¹Les fils de Gad et les fils de Ruben répondirent, en disant : Nous ferons ce que Yahweh a dit à tes serviteurs. ³²Nous passerons en armes devant Yahweh au pays de Canaan, afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est de ce côté-ci du Jourdain. ³³Ainsi Moïse donna aux fils de Gad et aux fils de Ruben, et à la demi-tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon, roi des Amoréens; et le royaume de Og, roi de Basan, le pays avec ses villes, selon les bornes des villes du pays tout autour. ³⁴Alors les fils de Gad rebâtirent Dibon, Atharoth, Aroër, ³⁵Athroth-Schophan, Jaezer, Jogbeha, ³⁶Beth-Nimra et Beth-Haran, villes fortifiées. Ils firent aussi des cloisons

pour les troupeaux. ³⁷Et les fils de Ruben rebâtirent Hesbon, Elealé, Kirjathaim, ³⁸Nébo, Baal-Meon, et Sibma, dont ils changèrent les noms, et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent. ³⁹Or les fils de Makir, fils de Manassé, allèrent en Galaad, le prirent et dépossédèrent les Amoréens qui y étaient. ⁴⁰Moïse donc donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui y habita ^z. ⁴¹Jaïr, fils de Manassé, se mit en marche, prit leurs villages, et les appela villages de Jaïr ^a. ⁴²Et Nobach se mit en marche, prit Kenath avec les villes de son ressort, et l'appela Nobach d'après son nom.

CHAPITRE 33

[Les stations de l'Egypte jusqu'au Jourdain]

¹Ce sont ici les étapes des enfants d'Israël, qui sortirent du pays d'Egypte, selon leurs armées, sous la main de Moïse et d'Aaron. ²Moïse écrivit leurs départs, et leurs étapes, d'après l'ordre de Yahweh! Et voici leurs étapes selon leurs départs. ³Les enfants d'Israël donc partirent de Ramsès le quinzième jour du premier mois, dès le lendemain de la Pâque, et ils sortirent à main levée, à la vue de tous les Egyptiens b. 4Et les Egyptiens ensevelissaient ceux que Yahweh avait frappés parmi eux, à savoir tous les premiers-nés; même Yahweh exerçait aussi ses jugements contre leurs dieux c. 5Et les enfants d'Israël partirent de Ramsès, et campèrent à Succoth ^d. ⁶Et ils partirent de Succoth et campèrent à Etham, qui est au bout du désert ^e. ⁷Et ils partirent d'Etham et se détournèrent vers Pi-Hahiroth, qui est vis-à-vis de Baal-Tsephon, et campèrent devant Migdol ^f. ⁸Et ils partirent de devant Pi-Hahiroth et passèrent au travers de la mer vers le désert, et firent trois journées de marche par le désert d'Etham et campèrent à Mara. ⁹Puis ils partirent de Mara et vinrent à Elim où il y avait douze fontaines d'eaux et soixante-dix palmiers, et ils y campèrent ^g. ¹⁰Et ils partirent d'Elim et campèrent près de la Mer Rouge. ¹¹Puis ils partirent de la Mer Rouge et campèrent au désert de Sin h. 12Ils partirent du désert de Sin et campèrent à Dophka. ¹³Puis ils partirent de Dophka et campèrent à Alusch. ¹⁴Et ils partirent d'Alusch et campèrent à Rephidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple i. 15 Puis ils partirent de Rephidim et campèrent dans le désert de Sinaï ^j. ¹⁶Ils partirent du désert de Sinaï et campèrent à Kibroth-Hattaava. ¹⁷Et ils partirent de Kibroth-Hattaava et campèrent à Hatséroth. ¹⁸Puis ils partirent de Hatséroth et campèrent à Rithma. ¹⁹Et ils partirent de Rithma et campèrent à Rimmon-Pérets. ²⁰Ils partirent de Rimmon-Pérets et campèrent à Libna. ²¹Et ils partirent de Libna et campèrent à Rissa. ²²Puis ils partirent de Rissa et campèrent vers Kehélatha. ²³Et ils partirent de Kehélatha et campèrent à la montagne de Schapher. ²⁴Ils partirent de la montagne de Schapher et campèrent à Harada. ²⁵Et ils partirent de Harada et campèrent à Makhéloth. ²⁶Puis ils partirent de Makhéloth et campèrent à Tahath. ²⁷Ils partirent de Tahath et campèrent à Tarach. ²⁸Et ils partirent de Tarach et campèrent à Mithka. ²⁹Puis ils partirent de Mithka et campèrent à Haschmona. 30Ils partirent de Haschmona et campèrent à Moséroth. 31Et ils partirent de Moséroth et campèrent à Bené-Jaakan. ³²Ils partirent de Bené-Jaakan et campèrent à Hor-Guidgad. ³³Puis ils partirent de Hor-Guidgad et campèrent vers Jothbatha. ³⁴Ils partirent de Jothbatha et campèrent à Abrona. ³⁵Et ils partirent d'Abrona et campèrent à Etsjon-Guéber. ³⁶Ils partirent d'Etsjon-Guéber et campèrent dans le désert de Tsin, qui est Kadès. ³⁷Puis ils partirent de Kadès et campèrent à la montagne de Hor, qui est au bout du pays d'Edom.

z. [32:40] De. 3:15.

a. [32:41] De. 3:14; 1 Ch. 2:22.

b. [33:3] Ex. 14:8.

c. [33:4] Ex. 12:12; Ex. 18:11.

d. [33:5] Ex. 12:37.

e. [33:6] Ex. 13:20.

f. [33:7] Ex. 14:2.

g. [33:9] Ex. 15:27.

h. [33:11] Ex. 16:1.

i. [33:14] Ex. 17:1.

j. [33:15] Ex. 17:1.

³⁸Et Aaron le prêtre, monta sur la montagne de Hor, suivant l'ordre de Yahweh, et mourut là, la quarantième année après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, le premier jour du cinquième mois. ³⁹Et Aaron était âgé de cent vingt-trois ans quand il mourut sur la montagne de Hor. ⁴⁰Alors le Cananéen, roi d'Arad, qui habitait vers le midi au pays de Canaan, apprit que les enfants d'Israël venaient. ⁴¹Et ils partirent de la montagne de Hor et campèrent à Tsalmona. ⁴²Puis ils partirent de Tsalmona et campèrent à Punon. ⁴³Et Ils partirent de Punon et campèrent à Oboth. ⁴⁴Ils partirent d'Oboth et campèrent à Ijjé-Abarim, sur les frontières de Moab. ⁴⁵Puis ils partirent d'Ijjé-Abarim et campèrent à Dibon-Gad. ⁴⁶Et ils partirent de Dibon-Gad, et campèrent à Almon-Diblathaïm. ⁴⁷Ils partirent d'Almon-Diblathaïm et campèrent aux montagnes de Abarim devant Nébo. ⁴⁸Et ils partirent des montagnes d'Abarim et campèrent aux plaines de Moab, près du Jourdain de Jéricho. ⁴⁹Pui ils campèrent près du Jourdain, depuis Beth-Jeschimoth jusqu'à Abel-Sittim, dans les plaines de Moab.

[Consignes pour les possessions attribuées à Israël]

⁵⁰Et Yahweh parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain de Jéricho, en disant : ⁵¹Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Puisque vous allez passer le Jourdain pour entrer au pays de Canaan, ⁵²vous chasserez de devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez toutes leurs peintures, et vous ruinerez toutes leurs images de fonte, et vous démolirez tous leurs hauts lieux k. ⁵³Et vous prendrez possession du pays, et vous y habiterez. Car je vous ai donné le pays pour le posséder. ⁵⁴Or vous recevrez le pays en héritage par le sort, selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage. Chacun aura selon ce qui lui sera échu par le sort, et vous hériterez selon les tribus de vos pères. ⁵⁵Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, il arrivera que ceux d'entre eux que vous aurez laissés comme reste, seront comme des épines à vos yeux, et comme des

pointes à vos côtés, et ils vous serreront de près dans le pays auquel vous habiterez ¹. ⁵⁶Et il arrivera que je vous ferai tout comme j'ai eu dessein de leur faire.

CHAPITRE 34

[Consignes sur les limites de chaque tribu]

¹Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ²Donne l'ordre aux enfants d'Israël, et dis-leur : Parce que vous allez entrer au pays de Canaan, ce pays deviendra votre héritage, le pays de Canaan selon ses limites. ³Votre frontière du côté du sud sera depuis le désert de Tsin, le long d'Edom, et votre frontière du côté du sud commencera au bout de la mer salée, vers l'orient ; ⁴et cette frontière tournera du sud vers la montée d'Akrabbim, et passera jusqu'à Tsin; et elle aboutira du côté du sud de Kadès-Barnéa; et sortira aussi par Hatsar-Addar, et passera jusqu'à Atsmon. ⁵Et cette frontière tournera depuis Atsmon jusqu'au torrent d'Egypte; et elle aboutira à la mer. ⁶Quant à la frontière d'occident, vous aurez la grande mer et ses limites ; ce sera votre frontière occidentale. ⁷Et ce sera ici votre frontière au nord; depuis la grande mer, vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor; ⁸et depuis la montagne de Hor, vous marquerez pour vos limites l'entrée de Hamath, et cette frontière aboutira vers Tsedad; ⁹cette frontière passera jusqu'à Ziphron, et elle aboutira à Hatsar-Enan; telle sera votre frontière au nord. ¹⁰Puis vous marquerez pour vos limites vers l'orient de Hatsar-Enan à Schepham. ¹¹Et cette frontière descendra de Schepham à Ribla, du côté de l'orient d'Aïn; et cette frontière descendra et s'étendra le long de la Mer de Kinnéreth vers l'orient. ¹²Cette frontière descendra au Jourdain pour aboutir à la Mer Salée; tel sera le pays que vous aurez avec ses limites tout autour. ¹³Et Moïse donna l'ordre aux enfants d'Israël, en disant : C'est là le pays que vous hériterez par le sort, et que Yahweh a ordonné de donner à neuf tribus, et à la demi-tribu. ¹⁴Car la tribu des fils de Ruben selon les familles de leurs pères, et la tribu des fils de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage; et la demi-tribu de Manassé a pris aussi son héritage. ¹⁵Deux tribus, dis-je, et la demi-tribu

k. [33:52] De. 7:5; De. 12:2.

l. [33:55] Jos. 23:13.

ont pris leur héritage de l'autre côté du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, du côté du levant. ¹⁶Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹⁷Ce sont ici les noms des hommes qui vous partageront le pays : Eléazar le prêtre, et Josué fils de Nun. ¹⁸Vous prendrez aussi un prince de chaque tribu pour faire le partage du pays. ¹⁹Et voici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Juda : Caleb, fils de Jephunné; ²⁰pour la tribu des fils de Siméon : Samuel, fils d'Ammihud; 21 pour la tribu de Benjamin : Elidad, fils de Kislon ; ²²pour la tribu des fils de Dan : Celui qui en est le chef, Buki, fils de Jogli; ²³pour les fils de Joseph, pour la tribu des fils de Manassé : Celui qui en est le chef, Hanniel, fils d'Ephod; ²⁴et pour la tribu des fils d'Ephraïm : Celui qui en est le chef, Kemuel, fils de Schiphtan; ²⁵pour la tribu des fils de Zabulon : Celui qui en est le chef, Elitsaphan, fils de Parnac; ²⁶pour la tribu des fils d'Issacar : Celui qui en est le chef, Paltiel, fils d'Azzan; ²⁷pour la tribu des fils d'Aser : Celui qui en est le chef, Ahihud, fils de Schelomi; ²⁸pour la tribu des fils de Nephthali: Celui qui en est le chef, Pedahel, fils d'Ammihud. ²⁹Ce sont là, ceux à qui Yahweh donna l'ordre de partager l'héritage aux enfants d'Israël dans le pays de Canaan.

CHAPITRE 35

[Quarante-huit villes pour les Lévites dont six villes de refuge]

¹Yahweh parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, en disant : ²Donne l'ordre aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, sur l'héritage qu'ils posséderont, des villes pour y habiter. Vous leur donnerez aussi les faubourgs qui sont autour de ces villes ^m. ³Ils auront donc les villes pour y habiter; et les faubourgs de ces villes seront pour leurs bétails, pour leurs biens, et pour tous leurs animaux. ⁴Les faubourgs des villes que vous donnerez aux Lévites, seront de mille coudées tout autour depuis la muraille de la ville en dehors. ⁵Et vous mesurerez depuis le dehors de la ville du côté de l'orient, deux mille coudées; et du côté de l'occident, deux mille coudées; et du côté de l'occident, deux mille coudées; et du

côté du nord, deux mille coudées; et la ville sera au milieu; tels seront les faubourgs de leurs villes. ⁶Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura six villes de refuge que vous donnerez pour que le meurtrier s'y enfuie, et outre celles-là, vous leur donnerez quarante-deux villes. ⁷Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront quarantehuit villes, elles et leurs faubourgs. ⁸Et quant aux villes que vous leur donnerez sur la possession des enfants d'Israël, de ceux qui en auront plus vous en prendrez plus, et de ceux qui en auront moins vous en prendrez moins; chacun donnera de ses villes aux Lévites, en proportion de l'héritage qu'il possédera. ⁹Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ¹⁰Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous aurez passé le Jourdain, pour entrer au pays de Canaan; ¹¹établissez-vous des villes qui vous soient des villes de refuge, afin que le meurtrier qui aura frappé à mort quelqu'un involontairement, s'y enfuie ⁿ. ¹²Et ces villes seront pour vous des villes de refuge contre le vengeur, afin que le meurtrier ne meure pas, jusqu'à ce qu'il ait comparu en jugement devant l'assemblée. ¹³De ces villes que vous donnerez, il y en aura six de refuge pour vous. ¹⁴Vous donnerez trois de ces villes au-delà du Jourdain, et les trois autres dans le pays de Canaan, qui seront des villes de refuge °. ¹⁵Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël, à l'étranger et à celui qui séjourne au milieu de vous, afin que quiconque aura frappé à mort quelqu'un involontairement, s'y enfuie. ¹⁶Mais si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer, et qu'il en meure, il est meurtrier; on punira de mort le meurtrier. ¹⁷Et s'il le frappe avec une pierre qu'il tenait à la main, dont on puisse mourir, et qu'il en meure, c'est un meurtrier; le meurtrier sera puni de mort. ¹⁸De même s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il tenait à la main, dont on puisse mourir, et qu'il en meure, il est un meurtrier; on punira de mort le meurtrier. ¹⁹Et le vengeur du sang fera mourir le meurtrier quand il le rencontrera, il pourra le faire mourir. ²⁰Et s'il le pousse par haine, ou s'il jette quelque chose sur lui avec préméditation, et qu'il en meure ; ²¹ou si par inimitié il le frappe de

m. [35:2] Jos. 21:2.

n. [35:11] Jos. 20:2-3; Ex. 21:13.

o. [35:14] De. 19:2; De. 4:41-42.

sa main, et qu'il en meure, on punira de mort celui qui l'a frappé, car il est meurtrier; le vengeur du sang pourra le faire mourir quand il le rencontrera ^p. ²²Mais s'il le pousse subitement, sans inimitié, ou s'il jette quelque chose sur lui, sans préméditation, ²³ou s'il fait tomber sur lui quelque pierre sans l'avoir vu, et qu'il en meure, n'étant pas son ennemi et ne lui cherchant pas du mal, ²⁴alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le vengeur du sang, selon ces ordonnances; ²⁵l'assemblée délivrera le meurtrier de la main du vengeur de sang, et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui. Il y demeurera jusqu'à la mort du grand-prêtre, qui aura été oint de la sainte huile. ²⁶Mais si le meurtrier sort de quelque manière que ce soit hors des bornes de la ville de son refuge, où il s'est enfui, ²⁷et si le vengeur du sang le rencontre hors des bornes de la ville de son refuge, et qu'il tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre. ²⁸Car il doit demeurer dans la ville de son refuge jusqu'à la mort du grand-prêtre ; et après la mort du grand-prêtre, le meurtrier pourra retourner dans sa possession. ²⁹Et ces choses-ci seront des ordonnances de jugement pour vous et pour vos générations, dans toutes vos demeures. ³⁰Celui qui fera mourir le meurtrier, le fera mourir sur la parole de deux témoins; mais un seul témoin ne sera point reçu en témoignage contre quelqu'un, pour le faire mourir q. 31Et vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier, qui est coupable et digne de mort; mais il doit être puni de mort. ³²Vous ne prendrez point de rançon pour le laisser s'enfuir de sa ville de refuge, pour qu'il retourne habiter dans le pays, jusqu'à la mort du prêtre. ³³Et vous ne souillerez point le pays où vous serez, car le sang souille le pays ; et il ne se fera point de propitiation pour le pays, du sang qui y sera répandu que par le sang de celui qui l'aura répandu. ³⁴Vous ne souillerez donc point le pays où vous allez demeurer, et au milieu duquel j'habiterai; car je suis Yahweh qui habite au milieu des enfants d'Israël.

CHAPITRE 36

[Loi sur les héritages ^r]

¹Or les chefs des pères de la famille des fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des fils de Joseph, s'approchèrent et parlèrent devant Moïse, et devant les princes, les chefs des pères des enfants d'Israël, ²et ils dirent : Yahweh a donné l'ordre à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par le sort; et mon seigneur a reçu l'ordre de Yahweh de donner l'héritage de Tselophchad, notre frère, à ses filles. ³Si elles se marient à l'un des fils des autres tribus d'Israël, leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront; ainsi sera diminué l'héritage qui nous est échu par le sort. ⁴Même quand viendra le jubilé pour les enfants d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu à laquelle elles appartiendront, ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de la tribu de nos pères s. ⁵Et Moïse ordonna aux enfants d'Israël, suivant l'ordre de la bouche de Yahweh, en disant : Ce que la tribu des fils de Joseph dit est juste. ⁶C'est ici ce que Yahweh ordonne au sujet des filles de Tselophchad: Elles se marieront à qui bon leur semblera, toutefois elles se marieront dans l'une des familles de la tribu de leurs pères. ⁷Ainsi l'héritage ne sera point transporté entre les enfants d'Israël de tribu en tribu; car chacun des enfants d'Israël se tiendra à l'héritage de la tribu de ses pères. ⁸Et toute fille, qui possédera un héritage d'entre les tribus des enfants d'Israël, se mariera à quelqu'un de la famille de la tribu de son père, afin que chacun des enfants d'Israël possède l'héritage de ses pères. ⁹L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre, mais chacune des tribus des enfants d'Israël se tiendra à son héritage. ¹⁰Les filles de Tselophchad firent comme Yahweh avait donné à Moïse. ¹¹Machla, Thirtsa, Hogla, Milca, et Noa, filles de Tselophchad, se marièrent aux fils de leurs oncles. ¹²Ainsi elles se marièrent à ceux qui étaient des familles des fils de Manassé, fils de

p. [35:21] De. 19:11-12.

g. [35:30] De. 17:6; De. 19:15.

r. [36:1] No. 27:1-11.

s. [36:4] Lé. 25:10-13.

Joseph; et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père. ¹³Ce sont là les ordonnances et les jugements que Yahweh ordonna par Moïse aux

enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.